VIE
DE LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH,
DUC D'ORLÉANS.

TRADUIT DE L'ANGLOIS,

PAR M. R. D. W.



A LONDRES,
De l'Imprimerie du Palais Saint-James.

1789.

PORTRAIT
DE MONSEIGNEUR, (*)
DUC D'ORLÉANS.

ACROSTICHE.

L'exécrable adultere infecta ſon berceau,
Et ſa Mere impudique, illuſtrant ſa naiſſance;
Dans l'école du crime allaita ſon enfance;
Une infâme leçon, un horrible tableau
Corrompirent bientôt ſa premiere innocence,
D'es maîtres criminels lui verſant leur poiſon,
Ont ſurpaſſé les vœux, les deſſeins de ſa Mere.
Reconnoiſſance, amour & deſir de bien faire
Le choquoient, l'indignoient, révoltoient ſa raiſon,
Et ſon cœur reſpirant le fiel & l'impoſture,
Annonça que ce Prince aux forfaits préparé,
N'aimant que les pervers dont il eſt entouré,
Seroit avant trente ans l'horreur de la nature.

(*) En diſant MONSEIGNEUR, je rends hommage au rang. Je voudrois pouvoir le rendre à la perſonne.

AVERTISSEMENT.

Je cede aux inſtances réïtérées de mes amis. Anglois de Nation, il m'importe peu que les François, nos ennemis naturels, ſoient abuſés dans l'aveugle confiance dont ils honorent le plus ſcélérat de leurs Princes, depuis la fondation de leur ancienne Monarchie; mais j'ai à cœur de dire la vérité, d'inſtruire l'Europe & de démaſquer le plus intriguant des hommes. Les Pariſiens qui ont montré aſſez d'énergie pour vouloir ſecouer le joug du Deſpotiſme & de l'Ariſtocratie, ſont dignes de l'eſtime & des éloges de tous les peuples libres. Après avoir fait un pas ſi généreux, ils méritent d'être affranchis de la ſervitude dans laquelle leurs Prêtres & leurs Ariſtocrates les retiennent encore. Tout Anglois ſenſé honore & chérit les hommes valeureux même en les combattans. Tel eſt le caractere de notre Nation géné-

reuse. C'eſt ſur les Mémoires les plus exacts, les plus fideles que j'ai écrit la Vie de Louis-Philippe-Joſeph, Duc d'Orléans, que j'ai connu à Paris & à Londres, dans les différents tripots & lieux de débauches, ſi multipliés dans ces deux ſuperbes Métropoles.



VIE
DE LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH, DUC D'ORLÉANS.

Amicus plato, magis amica veritas.

ECRIRE la vie des Rois & des Princes, c'eſt donner des leçons aux Potentats contemporains & les éclairer ſur les devoirs qu'ils ont à remplir, c'eſt préſenter à leurs enfans le tableau des vertus qu'ils doivent imiter. C'eſt leur apprendre à ne point ſe déshonorer par les foibleſſes ou les crimes qui ont pour jamais flétri le nom & la mémoire de leurs ancêtres.

Il eſt peu de politiques inſtruits qui ne ſe targuent de connoître juſqu'aux plus ſecrettes anecdotes des Princes qui ont immortaliſé leur ſiècle. Il n'eſt point d'inſtituteurs habiles qui ne ſachent les faits, les particularités des Héros qui ont illuſtré leur Empire.

Les premiers pour être utiles aux Monarques dont ils ont la confiance, pour les éclairer de leurs conſeils, & mettre par leur ſageſſe ou leur prévoyance un frein à l'ambition des Princes guerriers qu'ils ont à craindre, & préſerver leurs états

des fléaux, ſuites malheureuſes, mais ordinaires, d'une invaſion ſubite.

Les autres, pour propoſer à leurs auguſtes éleves les actions qu'ils ont à imiter & leur inſpirer une horreur profonde des crimes de leurs ayeux.

Un Miniſtre ruſé procure ſouvent à ſon pays plus d'avantages, de tranquillité, par ſes négociations adroites, qu'un grand Capitaine par ſes victoires & ſes conquêtes.

Un Gouverneur éclairé n'ignore pas que le ſalut d'un vaſte empire ne dépend que de l'éducation qu'il donne à ſon pupille, & ne s'occupe qu'à verſer dans ſon cœur les germes heureux de l'honneur & de la ſenſibilité.

En eſquiſſant aujourd'hui la Vie de Loui-Philippe Joſeph, Duc d'Orléans, mon deſſein n'eſt point de prêter au menſonge les couleurs de la vérité, incapable de tromper mes lecteurs, on peut-être aſſuré que je n'embellirai point ſes vices & ſes crimes des attraits de la vraie grandeur & des charmes de la vertu.

Vainement je réunirois les graces du ſtyle & les ſubtilités de la dialectique. Je paſſerois pour un Ecrivain ſoudoyé, & mon hiſtoire démentie par des témoins modernes, ne ſeroit regardée que comme une fiction ridicule & déplacée.

On feroit en droit de m'accufer moi-même d'abufer de mes talens, dont je ne ferois ufage que pour encenfer des forfaits, pour pallier les crimes & faire d'un fcélérat un grand homme.

Je ne veux point avoir à rougir d'un reproche fi dur & fi jufte. La poftérité, dont j'envie l'eftime, me faura gré, du moins, de ma véracité, fi mon élocution n'eft pas affez brillante pour intéreffer la délicateffe & la pureté de fon goût.

Le Régent, bifaïeul de celui dont j'écris la vie, fut un prince qui réunit aux plus brillantes qualités les vices les plus recherchés; mais (il le faut dire à fa gloire) plein de cette philofophie faine, dont les lumieres ont démafqué nos prêtres, le Régent eût été un grand homme, fi fon ambition de régner ne l'avoit pas fait attenter aux jours de Louis XV, fon pupille & fon maître; il auroit infailliblement réuffi fans la vigilance de VILLEROI. Perfonne n'ignore comment ce prudent gouverneur fauva fon Roi. Un poifon fubtil, préparé dans une taffe de café, préfenté au monarque, précipitoit dans le tombeau ce jeune prince, l'efpérance de la nation.

Grand & fier tout à la fois, le Régent ne voulant pas être fufpecté d'un crime affreux, aima mieux ne pas s'appercevoir de l'adreffe de VILLEROI, à tranfpofer la taffe; il la but audacieufement, en regardant ce fidele VILLEROI,

avec le fourire d'un homme à qui cette précaution devenoit indifférente. Mais quel fut l'iffue du projet criminel du régent ? quel fut le réfultat de la fidélité clairvoyante de VILLEROI?

Le régent avala le poifon réfervé pour le monarque, & dans l'efpace de trois heures, il expira.

A ce trait on reconnoît déja la fcélérate ambition du Régent & fa haute audace. Ce prince, le defpote du gouvernement, le protecteur des grands qui étoient tous à fes pieds, eût été, dans le même jour, puoclamé Roi par eux-mêmes, s'il eût été affez audacieux pour fe mettre au-deffus d'un jufte foupçon. VILLEROI eut bientôt payé, par un affaffinat, le prix de fa fidélité.

Le monarque furvécut donc au piege horrible de l'illuftre fcélérat qui a préféré une mort prompte & certaine au renom d'empoifonneur.

Je fuis ici néceffairement entraîné au plaifir de réfléchir & d'écrire, que fi le Régent avoit commis un grand crime, dont perfonne n'auroit pu le punir, dont perfonne, pas même VILLEROI, n'eût jamais ofé parler, il auroit pu fe difpenfer de fe venger lui-même; mais par une grandeur d'ame, par une fierté mâle, dont aucun de nos princes n'a fenti, n'a connu les flammes; il préféra la mort au foupçon d'un pareil crime.

Voltaire,

Voltaire, le plus beau, le plus vaſte, le plus univerſel de tous les écrivains que la nature ait produit, s'eſt épuiſé dans ſes immortels mémoires, intitulés les ſiecles de Louis XIV & Louis XV, à vouloir juſtifier le Régent de ſa déteſtable entrepriſe. Sans doute ce divin auteur, homme unique dans le talent de préſenter, de dénaturer un fait (1), a donné des probabilités que tout lecteur ſuperficiel & de bonne foi a reçu pour des preuves ; mais, malgré toutes les reſſources de ſon génie, ce paſſage de ſon hiſtoire n'a diſſuadé aucun de ſes lecteurs éclairés.

La maiſon DUMAINE, qui n'avoit pas laiſſé ignorer à la nation l'affreux attentat, l'ambition déſeſpérée du Régent, dont tous les commençaux du roi étoient perſuadés comme témoins oculaires. Eh bien ! la maiſon DUMAINE en devint la victime.

Vous n'ignorez pas, lecteur, que Louis XIV avoit fait un teſtament par lequel le duc DUMAINE, ſon fils naturel, à qui il croyoit devoir une confiance illimitée, fut nommé Régent du royaume. Vous ſavez auſſi comment le biſaïeul de notre duc d'Orléans fit caſſer, en plein Parlement, le

(1) Mon Héros auroit un grand beſoin d'un pareil défenſeur.

ceſtament de Louis XIV, ſe fit nommer Régent & ſur le champ, exila le duc DUMAINE, dont le duc de PENTHIEVRE eſt le dernier rejeton.

La régence de la couronne appartenoit de droit au régent, fils de Monſieur, frere du Louis XIV; le duc DUMAINE n'étoit qu'un prince légitimé. Tous les princes du ſang en droite ligne avoient des prétentions légitimes avant lui, quand bien même il ſeroit arrivé que les enfans de Philippe V, petit fils de Louis XIV, euſſent ncoſenti à la rénonciation de leur pere.

L'imprudence du régent & la ſurveillance de VILLEROI, n'ont pas laiſſé lieu à cette conteſtation.

Le régent mourut du même poiſon, dont Louis XV, au berceau, devoit périr.

Vous avez entendu parler de ſon fils, que nos peres ont vu tour à tour libertin, enſuite amoureux paſſionné de ſa propre femme, dont il alla pleurer la mort à Sainte-Genevieve, où, enivré de dévotion, il fit des balourdiſes & mourut fou.

Celui-ci laiſſa un ſeul fils, mort depuis quelques années au château de Sainte-Aſſiſe ſur la Seine. Il vivoit avec une femme connue ſous le nom de

veuve de MONTESSON, laquelle eut pourtant l'adresse de se faire épouser clandestinement.

Personne assurément ne blâmera ce prince d'avoir donné quelques couleurs de vertu, de piété à ses plaisirs. J'ai promis d'être juste, & en cela je cede volontiers à la douce impression de mon caractere véridique.

Non, Philippe d'Orléans n'eut point tort de se mésallier ; son exemple étoit, & est une leçon pour les seigneurs libertins qui affichent leurs débordemens.

Il est vrai que Philippe d'Orléans, pere de mon héros, étoit dans la maturité de l'âge, & qu'il avoit éprouvé qu'il ne suffit pas d'être un prince pour être fidelement aimé. Les désagrémens, les disgraces qu'il avoit essuyé dans son hymen lui avoient appris qu'un simple berger, vraiment aimé de sa grossiere Colette, étoit plus heureux qu'un Monarque trahi sur son trône par sa propre épouse comme par ses courtisans.

Epoux de la sœur de ce célebre Conti, dont le fils déshonore aujourd'hui le nom, il avoit vu vingt seigneurs être d'abord les amans favoris de sa femme qui le cocufioit à plaisir. Il avoit vu..... (car de quoi n'est pas capable une Princesse Messaline éternellement dévorée des feux de la concupiscence ?) Il avoit vu les hommes les plus abjects,

les valets les plus vils recueillir publiquement les faveurs de son épouse, qui ne survécut pas long-temps aux maux que des flammes impures allument dans les veines des libertines effrénées.

Cette princesse lubrique, après avoir épuisé des milliers d'hommes de toutes les conditions, expirés avant elle, mourut à son tour rongée de cette funeste maladie qui nous est venue du nouveau monde, & qui infecte aujourd'hui notre hémisphere, maladie qui cause tant de sollicitudes à nos saints Prélats, tous nos Prêtres, & à nos Cénobites.

Eprise d'une ardeur insatiable pour un cocher de sa maison, homme vigoureux, taillé comme Hercule ou Pigmalion, dont elle avoit grand soin de faire restaurer les forces par ces bouillons exquis, ces consommés succulens qui, en renouvellant le chyle prolifique de l'homme, le rendent plus idoine, plus ardent à la propagation; elle donna le jour à Louis-Philippe d'Orléans, dont j'écris l'histoire.

Je sais qu'il importe peu au genre humain de savoir quel fut le pere d'un grand homme; mais on aime à remarquer dans les jeux, dans les caprices de la nature, ses effets bisarres & son travail conséquent.

La duchesse d'Orléans étoit à la face de la cou

& de toute la capitale, plus lascive que ne le furent jamais les Lays, les Phrinés (1), si renommées dans les annales de l'antiquité. L'histoire, ce champ si fertile en exemples, en modeles, en citations, seroit en défaut si on comparoit les matrones débordées dont elle nous a peint les infamies luxurieuses avec des couleurs si hideuses & si dégoûtantes, aux horreurs, aux abominations de la moderne Léontium, dont le fils soutient aujourd'hui, ou, pour mieux dire, surpasse & fait oublier les vices, par des crimes qui ne peuvent jamais être renouvellés.

Louis-Philippe d'Orléans, naquit en 1747, fils d'un cocher. Le Duc d'Orléans, son pere, homme apathique & lésineux, ne voulant pas avouer publiquement l'opprobre de sa femme, qui lui avoit tant donné de chagrin, & rougissant de s'annoncer le premier, le plus illustre COCU de l'Europe, adopta pour son enfant, le fruit criminel de sa lubrique épouse.

Si pourtant ce Prince imbécille, qui n'avoit d'autre Dieu que son ventre, eût été assez obstiné,

(1) Il n'y a que la fameuse Antoinette qui puisse égaler & même surpasser cette illustre Princesse.

(l'opiniâtreté est souvent l'appanage des bêtes, & devoit être le sien en cette qualité), se fut refusé à reconnoître la paternité dans cette occasion, la Nation françoise ne gémiroit pas en ce moment sous les forfaits atroces du bâtard qui la désole.

Mais un mauvais préjugé dont la philosophie n'a pas encore sevré les maris, fut cause que le fils d'un ignoble valet devint un grand Prince.

La mere vit avec une satisfaction qu'on ne peut peindre, son crapuleux amant jouir de la joie d'honorer son bâtard, assis à côté des Bourbons. Elle étoit enchantée d'avoir trompé à la fois son mari & toute la Cour.

Paris seul avoit en exécration cet adultère qu'il ne pouvoit ignorer. Mais il n'y avoit rien à dire; en mariage reconnu légitime, il n'est point de bâtard, parce que le crime ne se présume point. Nos loix l'ont ainsi voulu, l'ont ainsi jugé. Elles sont belles nos loix! Il fut baptisé sous le nom de Louis-Philippe, Duc de Chartres. Le Duc d'Orléans n'étoit que pere putatif, & c'en étoit assez (1).

---

(1) Je sais bien que si j'étois disposé à écrire la vie des Princes de la Maison régnante & du Monarque lui-même, je prouverois aisément qu'il n'en est pas un qui soit fils de son pere. Je ne

Elevé ſous les yeux d'une mere ſi laſcive & dans les mains de femmes affreuſes qui lui ſuggéroient tous les principes les plus exécrables. Louis-Philippe de Chartres balbutioit dans ſon berçeau, toutes ces ſales expreſſions dont ne retentiſſent que les bordels publics.

Quand il arrivoit qu'il avoit intelligiblement articulé ces mots infâmes, ſoudain cette odieuse mere & le cercle des femmes proſtituées qui l'entouroient, ſourioit, applaudiſſoit à ces paroles qu'elles admiroient comme des gentilleſſes & des augures certains d'un eſprit prématuré.

Avant trois ans révolus, Louis-Philippe de Chartres ſavoit par cœur le catéchiſme des Halles & des taudions. Beau commencement d'éducation!

Ce Prince n'a jamais oublié ces momens de ſa vie. Il ſe plaît à les répéter, comme de jolies proueſſes qui faiſoient honneur à ſon intelligence précoce.

On juge bien que le Duc de Chartres, en acquérant des forces, ſe perfectionnoit dans ces gentilleſſes.

ſurprendrois perſonne, car c'eſt une vérité connue, & c'eſt le ſort des Rois de France, d'être les premiers Cocus de leur Empire.

Je ne m'arrêterai point ſur l'enfance de mon Héros, il me ſuffira de remarquer en paſſant, que l'homme, dès ſon berçeau, s'attache aux criminelles complaiſances de ceux ou de celles qui ne le quittent pas.

L'inſtruction dépravée que le Duc de Chartres avoit reçue, avec le penchant qu'il avoit de devenir un ſujet pervers, le fit pleurer long-temps l'abſence de ces viles proſtituées, lui fit regretter les momens qu'il avoit paſſés avec elles, en avalant leur venin.

Je ne fais pas un crime à un enfant qui n'a jamais eu ni reçu l'idée de la vertu, de la chaſteté, de chérir ſincérement celles qui n'ont fait que flatter ſes penchans, ſes volontés, & qui, loin de les combattre ou de leur réſiſter, ont eu le plus grand ſoin de les applaudir & de les careſſer.

C'eſt le ſeul endroit, le ſeul moment de ſa vie, où le Duc de CHARTRES n'ait point été coupable. Car enfin ſon tort étoit celui de ſon enfance.

Avant l'âge de ſept ans, on fit passer Monſeigneur des mains des femmes dans celles des hommes; il pleura, il gémît; il ſe lamenta long-temps. Dans ſa petite intelligence il calculoit déjà qu'il n'auroit pas ſi beau jeu avec des Gouver-

neurs,

neurs, des Précepteurs & ſur-tout des Evêques, des Prêtres. Leurs noires décorations lui annonçoient déja je ne ſais quoi de ſiniſtre.

Auſſi, morne & chagrin, il fit connoître ſa douleur, en tombant dans une langueur qui dégénéra bientôt en une maladie.

Le Duc d'Orléans qui l'avoit reconnu pour ſon fils, prit le parti de s'imaginer, qu'en effet, il pouvoit ſe faire qu'il fut ſon vrai pere. L'habitude, le temps, & certain amour-propre lui firent préſumer & enſuite croire qu'il avoit les droits de la paternité. C'eſt une erreur dont tous les hommes ſont capables. Elle contribue à leur tranquillité, elle eſt néceſſaire au repos des familles, elle évite des ſcandales dangereux, plus conſéquens que l'adultere, que le cocuage ignorés, enfin elle met des obſtacles invincibles à des procès interminables, ruineux.

Ajoutez (ſi vous le voulez) à cette illuſion, qu'elle tourne au repos de celui qui en eſt poſſédé.

Le Duc d'Orléans eût ces avantages conſolans.

La maladie du Duc de Chartres l'affligea ſenſiblement. Il communiqua ſes alarmes à toute ſa maiſon; il fit plus, il les annonça à tous les Princes du Sang, il les déclara au Monarque & à toute la Cour. Le Palais-Royal & tout Paris retentirent du bruit de cette maladie. Pluſieurs cou-

riers étoient partis pour les Cours étrangeres, pour en inſtruire les Princes. Enfin le deuil étoit général. Toute guériſon paroiſſoit impoſſible.

Les Médecins qui s'apperçurent bientôt de l'origine de cette indiſpoſition, aſſurèrent pour faire valoir leur art & leurs ſervices, que MONSEIGNEUR le Duc de Chartres étoit très-mal, que ſa maladie étoit très-ſérieuſe, que ſes jours étoient en danger.

Il n'en falloit pas davantage pour redoubler les alarmes univerſelles. On ne penſoit plus ou du-moins on affectoit de ne plus penſer que ce jeune pupille étoit le fils d'un cocher, on le ſuppoſoit fils du Duc d'Orléans.

Cette prudente réticence étoit néceſſaire. D'ailleurs toute clameur indiſcrette eût été inutile. Une déclamation véridique eût été très-fatale dans un temps où les Lettres-de-Cachet ſe prodiguoient à la honte des Miniſtres & du Monarque qui ſouffroit cet horrible abus.

Perſonne auſſi ne clabauda. Mais, en peu de ſemaines, le Duc de Chartres, flatté, careſſé, viſité ſans ceſſe, reprit bientôt, par la préſence de ſes impudiques Gouvernantes, & de ſes lâches inſtituteurs.

Après une courte convaleſcence dans laquelle le Duc de Chartres répéta mille fois, & toujours

énergiquement, les leçons & les beaux mots de ſes ſavantes maîtreſſes, il ſe porta merveilleuſement.

C'étoit une obligation dont les Médecins intéreſſés & politiques ſe prévaloient. On ſe plût à les croire : & avec une empliation d'honneurs, d'eſtime & de conſidération, ils reçurent des récompenſes multipliées pour avoir ſauvé la vie à un enfant malin qui avoit tout au plus été attaqué d'un accès de fièvre.

Le jeune Duc de Chartres rétabli, tomba entre les mains d'un homme illuſtre par ſes débordemens ; je me garderai bien d'eſquiſſer les mœurs & la conduite de cet homme exécrable. Mes couleurs ne ſeroient pas aſſez noires, mes palettes aſſez vigoureuſes pour le peindre.

Vous le connoiſſez, lecteur, & je ſerois moi-même digne de votre juſte indignation, ſi je cherchois à prêter des couleurs & des ombres aux vices du précepteur de mon éleve.

Son Gouverneur, homme patelin, homme affreux dans la doctrine, dans le précepte, comme dans la conduite & les mœurs, ſe félicitoit d'avoir donné pour maître, à l'auguſte Prince, le ſujet le plus corrompu, le plus dépravé que la na ture ait formé.

Avec un pareil précepteur, il n'étoit pas queſtion de leçons, d'étude. On ne parloit point de

Grammaire, mais en revanche, on ne s'occupoit que de lectures frivoles, que de romans auxquels Monseigneur prenoit plaisir. PÉTRONE & L'ARÉTIN remplaçoient Phèdre & Cicéron, qui auroient ennnuyé l'étudiant.

Enfin, avant l'âge de dix ans, le jeune Duc de Chartres n'ignoroit rien de toutes les infamies dont les anciens n'ont conservé la mémoire, que pour apprendre à leurs derniers neveux le devoir de les abhorrer. Une doctrine si fatale fit bientôt oublier les anciennes gouvernantes qu'on auroit regrettées, si la nouvelle éducation n'eût pas été du goût de notre jeune étudiant.

Ces charmans instituteurs, avant de lui faire professer la foi Catholique, eurent soin de le prévenir que cette profession n'étoit qu'une momerie, une chimere consacrées par le temps & la politique.

Il reçut le pain Eucharistique avec toutes les apparences, les dehors apprêtés d'un petit fourbe qui savoit que ce Sacrement n'étoit qu'une forme bien imaginée pour en imposer aux hommes, & pour assurer le bien être des prêtres, & comme pour leur perpétuer une considération & des honneurs dont ils sont si peu dignes, & dont ils ne jouissent aussi que dans l'esprit de vieux coquins sans principes, sans lumieres, mais entêtés

en proportion de leur ignorance & de leurs terreurs, ou dans la folle imagination de quelques vieilles femmes de tout rang, qui, désespérées de ne pouvoir plus plaire aux hommes, que leurs rides ont effarouchés, veulent avoir un nouvel amant dans J. C., & jouer encore un rôle dans le monde.

Telle est la conduite générale des femmes surannées. Et comme a dit avec vérité l'homme universel, qui seul a soutenu la gloire littéraire & scientifique de notre siecle, avec le divin JEAN-JACQUES.

.... De l'amour à la dévotion
Il n'est qu'un pas : l'un & l'autre est foiblesse.

Le jeune Duc ne Chartres ne raisonnoit pas encore; mais on le faisoit agir comme s'il eût raisonné.

Il estima, il aima son *instituteur*, qu'il auroit écrasé dans la suite du poids de son mépris, s'il eût été susceptible d'avoir, dans un âge plus mûr, des retours sur lui-même, & s'il avoit seulement réfléchi que ses maîtres ne lui avoient précisément enseigné que ce ce qu'il auroit dû ne jamais savoir.

On dira peut-être que la corruption de ce

Prince, eſt un crime qu'on ne peut rejetter que ſur ſon inſtituteur.

Mais ſi on fait attention à l'illuſtre origine de ce prince, & aux débordemens affreux de celle qui lui donna le jour, on changera bientôt de ſyſtème.

Avec ſes inſtituteurs débauchés, il avoit bien été dans les plus mauvais lieux, mais s'il y étoit entré de leur bon gré; il n'en étoit ſorti que dans les inſtans où ſes conducteurs l'avoient ordonné.

L'adoleſcent débauché auroit ſouvent voulu reſter avec les enchantereſſes qui l'avoient ſi bien diverti. Il n'étoit pas encore ſon maître, & les ſcélérats qui l'inſtruiſoient avoient de grandes raiſons pour le ramener aux heures où leur préſence & celle de leur éleve étoient néceſſaires.

Toutes ces petites circonſpections n'eurent plus lieu.

Le gouverneur & les maîtres remerciés, & largement récompenſés, allerent jouir du fruit de leur ſcélérateſſe. Chacun de ſon côté continua à jouer ſon rôle.

Le Duc de Chartres qui ne connoiſſoit ſes livres que par leur intitulé : ſavoit en revanche tous les lieux du plaiſir. Il connoiſſoit toutes les Maq........, & toutes les petites complaiſantes des Bor.... de Paris.

Le premier acte de sa liberté, fut de se lier avec le Baron de Breteuil, si célebre aujourd'hui par le rôle abominable qu'il a joué dans son ministere.

Cet ex-Ministre étoit loin de la fortune qu'il a faite depuis. Attaché à la maison d'Orléans par sa place, il ne cherchoit qu'à se mériter la bienveillance & la protection de son maître. Il y réussit, & si depuis il a payé, en apparence, son bienfaiteur de la plus noire ingratitude, il n'en est pas moins vrai qu'il se conduisît alors avec toutes les précautions artificieuses qui conduisent les courtisans perfides au sommet des honneurs & de l'opulence.

Comme je ne puis dire tout à-la-fois, je reviendrai à ce misérable Breteuil qui, dans ses manéges, a toujours servi la maison d'Orléans.

Je vous étonnerai, lecteur, en vous dévoilant les ruses dont il se servit pour n'en faire rien croire. Mais j'ai promis de tout dire & je remplirai ma promesse.

Le Baron de Breteuil fut celui que le Duc de Chartres choisit pour être le compagnon de ses plaisirs. Il ne s'adressoit pas mal. Breteuil déja consommé par ses dissolutions, blâsé par des maladies vénériennes, conduisit son protecteur chez cette fameuse Montigny, dont le nom est encore en vé-

nération chez tous les débauchés de la Capitale de France.

Ce fut le premier pas du Duc de Chartres. Toutes les P...... de cette maison voluptueuse se disputerent l'honneur du mouchoir.

Celle qui flatta le plus notre débutant, étoit une grande blonde faite à peindre : tous les libertins qui ont hanté ce B.... ont connu la charmante Sophie.

Cette fille, âgée de dix-sept ans, étoit entrée dans cette abbaye de volupté depuis six semaines. Son teint n'avoit pas encore éprouvé les outrages qu'une jouissance déréglée occasionne. Elle n'avoit rien perdu de sa fraîcheur & de son coloris. Entichée seulement de cette maladie ordinaire qui desseche en peu de temps les créatures les plus aimables : elle souffroit tacitement ces cuissons mortelles qui sont les suites des jouissances toujours renouvellées.

En un mot, Sophie étoit déja gâtée. Elle dissimula son mal à son auguste adorateur, & en lui faisant savourer les délices de la volupté, elle lui fit pomper le VIRUS dont elle étoit infectée : tel fut l'apprentissage du Duc de Chartres, qui ne s'apperçut, qu'au bout de quelques jours, de son accident. Il ne prit pourtant pas aussitôt les précautions nécessaires pour se préserver de la contagion funeste, qui le fit quelque-temps se repentir de

de ſa témérité, ſans lui donner l'envie d'être plus prudent. Il continua, dans cette premiere épreuve, à courir les mauvais lieux, plutôt que de ſonger à ſe guérir.

Il faut convenir que cet illuſtre jeune homme eût du malheur de ſe voir mordu dès ſon début. Mais les charmes de cette fille, réellement intéreſſante, l'avoient enivré. D'ailleurs, Breteuil qui n'étoit au fond que ſon maquereau, l'avoit ſi bien conſeillé, ſi bien adressé, qu'il n'étoit preſque pas poſſible qu'il en fut quitte pour la peur.

A la fin pourtant, il ſe fit adminiſtrer les ſecours uſités dans ces genres de maladie. Mais il ne guérit que pour retourner voir d'autres fauſſes pucelles.

Celle à qui ſon Alteſſe donna la préférence, étoit une petite brune qui, malgré ſon humeur enjouée & ſes charmantes folies, trouva pourtant la premiere le ſecret de rendre monnſeigneur libéral. Il la voyoit d'habitude, & avoit la ſottiſe de s'imaginer qu'il en étoit ſeul favoriſé. Tout le monde ſavoit qu'elle avoit pour amant un coëffeur, & que ce jeune homme avoit le mot, il étoit averti, des jours, des nuits, & des heures commodes. Il ne manquoit pas de ſe rendre. Peu délicat, il s'enorgueilliſſoit d'être plus aimé que le Prince, qui, ſans pouvoir s'en douter,

entretenoit un vil rival, & fourniſſoit à tous ſes plaiſirs, (car la brunette ne refuſoit rien à ſon Coëffeur qu'elle comptoit épouſer) En ceci la petite Victoire s'eſt trompée ainſi que la plupart des filles qui forment les mêmes eſpérancs ſur les jeunes gens qu'elles favoriſent.

Le Coëffeur qui courroit tous les taudis, amaſſa lui-même la vérole; il ne ſe fit point de ſcrupule de la donner à ſa maîtreſſe favorite. Celle-ci la rendit bientôt à ſon amant titré.

Ce ne fut que dans cet inſtant que le Prince reconnut qu'il avoit fait des ſacrifices à une infidelle. Après l'avoir maltraitée, il la quitta.

Ces deux épreuves auroient ſans doute dû éclairer le jeune paillard : ce qui n'arriva pas. Le Baron de Breteuil qui avoit fait pluſieurs enfants à Madame Servien, jeune femme de vingt-ſix ans, & dont il avoit ſollicité l'incarcération du mari à Bicêtre, incarcération qu'il avoit facilement obtenue, ſous les prétextes ordinaires d'inconduite, prit du dégoût pour ſa maîtreſſe, & la procura bientôt au Duc de Chartres, qui un peu blanchi n'étoit que plus ardent aux actes vénériens.

Madame Servien ne tarda pas à ſe conſoler de la perte de ſon amant avec le Duc de Chartres. Elle en eut un fils qu'il eu la cruauté de faire porter aux Enfans-Trouvés malgré les larmes de

la mere. Ce pere dénaturé pressentant qu'il étoit indispensable de faire un sort au fruit de son amour, aima mieux s'en défaire que de lui assurer les besoins de la vie. Il porta si loin sa crapuleuse lésine & sa bassesse, qu'il quitta brusquement la mere sans lui rien tenir des promesses qu'il lui avojt faites, & sans lui avoir rien donné que la maladie invétérée dont il étoit gangrené. Il suivit en cette occasion les conseils & l'exemple de Breteuil. Ce Baron avoit laissé périr dans les cachots l'honnête mari de sa maîtresse, le Duc de Chartres laissa périr de chagrin & de misere la même femme, dont on assure qu'il étoit fidellement aimé.

A ce trait infâme & pourtant attesté par la plus sainte vérité, on présagea quel monstre seroit un jour le duc de Chartres. Il n'a point démenti l'horoscope qu'on avoit tiré de lui, avant qu'il eût atteint vingt années.

Après la dame Servien, il prit le parti de fréquenter tous les bordels de la Capitale, où il se présentoit dans le plus grand incognito pour se dispenser d'être généreux. Il se faisoit accompagner dans ces bousins du duc de Fitz-James & d'autres jeunes Seigneurs, dont j'aurai occasion de parler.

On ne fera sans doute point surpris qu'à force

de mener la vie la plus désordonnée, la plus ſcandaleuſe, Monſeigneur n'ait ſenti ſes os calcinés, brûlés, pourris par le fatal venin qu'il avoit reſpiré de toutes les Catins qu'il avoit caressées. Aussi fut-il obligé cette fois de penſer ſérieuſement à ſe médicamenter. Il le fit, & il étoit tems, car il auroit infailliblement péri victime de ſes débordemens horribles.

Cela eſt d'autant plus facile à croire qu'avec le ſang gâté, il ne s'abſtenoit point de ſatisfaire à ſa fureur de boire des liqueurs irritantes, après les vins fins, dont très-ſouvent il s'enivroit.

Je ne crains pas de dire que le Duc de Chartres buvoit dès ſa plus tendre jeuneſſe. C'eſt un défaut qu'il a toujours aggravé avec l'âge... Les bourgeons dont ſa figure eſt parſemée, ne laissent point à douter de ſon ivrognerie.

Si le Duc de Chartres n'avoit que ce défaut à ſe reprocher, il l'auroit de commun avec tous les Bourbons qui ſont dans l'uſage de perdre preſque chaque jour la raiſon, & loin de lui en faire un crime particulier, je me tairois ſur ce penchant malheureux, s'il l'avoit réparé par quelques qualités morales.

Le Duc de Chartres s'eſt enivré, s'enivre encore, mais il ne le fait pas auſſi ſouvent qu'on le déſire. Quand la tête eſt perdue par les vapeurs ſpiritueuſe

qui montent au cerveau, on n'eſt pas capable de machiner des projets funeſtes à l'humanité; on ne ſoupire qu'après le repos & le ſommeil : s'il arrive qu'on déraiſonne, qu'on geſticule, qu'on crie à tête fendre, on n'apprête qu'à rire & l'on ne fait aucune impreſſion, parce qu'on ne juge pas les hommes par leur délire passager, & qu'on eſt diſpoſé à leur pardonner leurs écarts, en faveur de leur répentir à l'inſtant du réveil.

Dans l'ivresse comme à jeun, le Duc de Chartres fut de tout tems, un méchant homme. C'eſt dans l'ivresse qu'il poignarda pluſieurs de ſes concubines; c'eſt dans l'ivresse qu'il tira ſur plus d'un de ſes ſerviteurs, & notamment ſur un de ſes piqueurs en chassant dans la plaine St. Denis. Quand il possede ſes facultés, c'eſt-à-dire ſa raiſon, il eſt encore bien plus pernicieux. Vérité trop confirmée par ſa conduite, & que je démontrerai.

Mais je reviens à la ſanté cacochyme de ce prince, que le ciel nous donna pour nous déſeſpérer.

Si le duc de Chartres n'eût pas été alors dans le printems de la vie, jamais, non jamais il ne ſe ſeroit tiré de l'état pitoyable où il s'étoit plongé.

Quoiqu'il en ſoit, il ſurvécut à tant de maux, à tant de ſouffrances, ſans être radicalement gué-

ri; il eut le bonheur d'échapper de nouveau à cette honteuse maladie.

Soit crainte de mourir, soit impuissance de jouir, il se montra rarement dans les cercles obscenes, où il ne pouvoit que servir de jouet & de dérision. Il se contrefit par nécessité, & affecta un recueillement, une maturité dont son corps usé lui faisoit une loi.

Ce fut dans ce temps que son pere le duc d'Orléans lui proposa d'épouser mademoiselle de Penthievre. Les avantages d'une fortune immense flatterennt son ame sordide.

Louis XV voulut bien en parler au pere de la princesse; mais, en se plaisant à présider à une hymenée si auguste, il eut soin de recommander au duc de Chartres, dont il savoit la conduite effrénée, de veiller à sa santé & de ne point se présenter dans le lit nuptial qu'il n'ait épuré son sang.

Cette recommandation du monarque fait honneur à sa mémoire; elle décele la pureté de son ame; il connoissoit la vertu de mademoiselle de Penthievre, & il auroit regretté de rendre cette aimable, cette sage princesse victime du libertinage d'un mari qu'il lui donnoit.

Mademoiselle de Penthievre flattée de devenir la premiere Princesse de la Cour, reçut les vœux

& la main du duc de Chartres. Elle le croyoit revenu de ses dissipations ; elle pensoit que sa santé étoit parfaitement rétablie, & ne s'imaginoit pas qu'elle auroit un jour à pleurer secrettement de cet hymen ourdi par les mains du monarque, qui l'estimoit & la respectoit. Elle fut bientôt impregnée du mal de son époux; & ce qu'il y a de beau, de grand dans cette auguste princesse, c'est qu'elle ne se plaignit jamais ; qu'elle ne fit aucun reproche à son mari ; qu'elle ne cessa point de lui donner des preuves constantes de son amour & de sa fidélité. Elle se contenta de prendre toutes les précautions nécessaires pour éteindre ces flammes impures & vénimeuses qui brûloient ses fibres. Comme le poison vénérien n'avoit pas encore eu le temps de filtrer dans ses veines délicates ; qu'elle attaqua le mal dans le principe, elle récouvra facilement le coloris de la santé; elle supplia son mari de ne plus l'approcher qu'il ne fut certain d'une entiere guérison.

Bien des femmes n'auroient pas eu tant de complaisance & de vertu. Le duc de Chartres sentit tout le prix d'une femme si vertueuse & si tendre. Il se mit en état d'obtenir les honneurs de la paternité sans causer à sa femme de nouvelles peines.

Il n'en alloit pas moins dans les vils serrails;

mais il se contentoit de quelques manipulations impudiques. Ce ne fut qu'après quelques années, & après qu'il se fut contenté d'avoir trois fils & une fille qu'il reprit son premier train de vie, & réduisit son tempéremment dans un état incurable, de maniere que, reblanchi & plâtré, il est forcé de vivre avec le virus, qu'il ne pourroit détruire sans exposer son corps à des traitemens toujours dangereux, quand toute la masse du sang est corrompue par des poisons fortifiés & tant de fois renouvellés.

Hélas! que ne tente-t-il encore sa guérison? C'est peut-être en ce moment qu'il finiroit ses jours, couvert d'ulceres & rongé de pourriture. Alors la nation françoise seroit délivrée du plus insidieux de ses persécuteurs, & le monarque n'auroit plus à redouter les pieges que l'ambition politique de ce prince perfide n'a point cessé de lui tendre pour parvenir aux moyens de le faire périr & d'usurper sa couronne. J'ai dit que le duc de Chartres, en épousant mademoiselle de Penthievre, avoit des vues criminelles.

Les voici : malgré les grands biens qu'il avoit par lui-même, & la dot immense de sa femme, son insatiable cupidité des richesses le tourmenta au point qu'il jura secrettement de mettre le Prince Lamballe dans la triste impuissance d'avoir des

héritiers

héritiers de ſa femme, & ſe promit de le faire périr à la fleur de ſon âge. La ruſe qu'il employa eſt connue, mais ſi quelqu'un l'ignoroit, il ſeroit ſans-doute bien aiſe de l'apprendre. Elle mérite en effet d'être dévoilée.

Le Duc de Penthièvre, le plus riche des Princes, n'avoit plus que deux enfans. Le Prince Lamballe & une demoiſelle.

Le Duc de Chartres en épouſant Mademoiſelle de Penthièvre, conçut l'idée de devenir unique héritier de ſon beau-pere. Pour y parvenir, il lia une amitié très-étroite avec le Prince Lamballe, devenu ſon beau-frere. Il ſe mit de toutes ſes parties, le mena dans tous ſes lieux de débauche, lui fit connoître les femmes les plus proſtituées, l'excita à boire de ces liqueurs brûlantes qui deſſéchent la poitrine.

Le Prince Lamballe (1), jeune & ſans diſcer-

---

(1) On ſait que dans une de ſes Orgies, il fît jouer, ſur le Théâtre de S. Cloud, MESSALINE, Comédie infâme, & qu'il y joua le rôle de VITUS; le Prince de LAMBALLE, celui de Matricius.

L'action ſe paſſa ſur la ſcene en réalité; l'imprudent Prince de LAMBALLE, piqué d'une ſotte gloire, voulut prouver ſa vigueur virile, contre la MESSALINE empruntée, que la célèbre

nement, donna dans tous ces excès, s'y précipita avec un aveuglement, une fureur inconcevables. Il paſſa les nuits avec des filles ulcérées, qui, en l'épuiſant, ruinèrent ſon tempéramment qui n'étoit pas formé, & poivrèrent ſi bien ſon corps, qu'il fut impoſſible de lui adminiſtrer les remèdes même les plus tempérés.

Par l'impulſion du Duc de Chartres, il ſe livra à la paſſion inextinguible d'une créole infectée, au point qu'elle gangrena ſes parties extérieures comme les fibres internes. Il fallut lui faire l'am-

---

d'Héricourt avoit envoyée, moyennant bonne finance ; le Prince de Lamballe fut ſi mal récompenſé de ſon héroïne impudique, qu'il eût lieu de ſe repentir de ſes proueſſes.

Le Duc de Chartres étoit au comble de ſa joie. Son deſſein étoit couronné du ſuccès le plus complet.

Que je ſuis fâché du libertinage de mon frere de Lamballe (dit-il alors au Maréchal d'Eſtrée), c'eſt un homme ſans raiſon, il ſe tue, il s'empoiſonne, je l'aime autant que je l'eſtime, il me fera mourir de douleur de le voir lui-même abréger ſes jours.

Peut-on pouſſer plus loin la ſcélérateſſe, la perfidie ? Pour reſtaurant, après les ébats des proſtituées qu'il lui préſentoit, il lui faiſoit avaler ces liqueurs emmiellées & mortelles, pour rendre

putation des testicules, opération à la fois cruelle & douloureuse, dont il mourut (1).

Heureusement que sa foiblesse & son impuissance ne lui avoient pas permis d'habiter avec sa jeune épouse, qui auroit été, comme lui, moissonnée dans l'aurore de ses ans.

Sans doute, cette mort affligea sincérement le Duc de Penthiévre & sa bru. Le Duc de Chartres feignit d'en être affecté, & dans le fond de l'ame, il se louoit & s'applaudissoit d'avoir réalisé ses intentions sanguiuaires, par un succès si prompt, qui le rendoit l'héritier présomptif de tous les biens de la Maison de Toulouse, réunis sur la tête du Duc de Penthiévre, le dernier Prince de cette ligne légitimée.

Le Duc de Chartres qui avoit souri en se voyant débarrassé du seul co héritier dont il envioit les grandes espérances, sentit que s'il continuoit sa vie libidineuse, il auroit bientôt le même sort que son beau-frère.

Qne fit-il ? Il prit un autre systême, sans se

---

toutes les ressources de la guérison inutiles. A ce trait seul connoissez, lecteur, le Duc de Chartres.

(1) Les Seigneurs & le Public l'appellèrent, après son opération, tout-à-la-fois douloureuse & deshonorante, LE PRINCE SANS BALLES.

dépouiller absolument du vice de la paillardise, il ménagea sa santé. Mais à la passion de la lubricité il fit succéder celle du jeu & des paris.

Il fit venir en France des chevaux dont l'étonnante agilité surprenoit les spectateurs. Tous les grands Seigneurs suivirent son exemple. C'est alors qu'il se forma des Carrousels où les chevaux faisoient à l'envi des courses, dans les plaines de Vincennes, des Sablons & de Barbeau, près Fontaine-Bleau. Chaque Seigneur croyant son piqueur plus fin, plus adroit, & s'imaginant avoir les coursiers les plus agiles, en proportion des sommes exorbitantes qu'ils avoient coûté, parioit des milliers de louis pour le prix de la course.

C'est ce que désiroit le Duc de Chartres, qui, pour gagner de l'or & ruiner les parieurs, avoit la précaution frauduleuse de suborner sourdement les Ecuyers & Jockeys de ceux contre qui il plaçoit des primes illimitées. Il les intéressoit de quelque chose, s'ils se laissoient devancer au but de la victoire. Par ce moyen il étoit certain de toujours gagner. Ce qui arrivoit effectivement; il ruina, par cet artifice, tous les plus riches Seigneurs nationaux, comme étrangers (1). Sa pre-

(1) Tous les Seigneurs s'épuisoient à parier leur fortune; le Comte d'Artois parioit mille louis

miere victime, fut ce même Duc de Fitz-James, ſon ami & ſon compagnon de ruelles. Il n'avoit rien de ſacré quand il s'agiſſoit d'argent.

. . . . . QUID NON MORTALIA PECTORA COGIS
AURI SACRA FAMES ?

Il gagna à ſon couſin, le Comte d'Artois. plus de quatre-vingt millions, perte qui dérangea ſi fort les affaires de ce Prince, déja diſſipateur & prodigue, qu'elle lui fit faire toutes les ſottiſes qu'il a

---

contre le Duc de Chartres. Plein de confiance en ſon cheval, connu ſous le nom de Roi PEPIN, il croyoit gagner les primes. L'Ecuyer du Duc d'Orléans joignit celui du Comte d'Artois, & ſe jetta ſi violemment, mais d'intelligence avec ſon camarade émule, ſur le cheval PEPIN, que ce courſier attrapat un écart.

Ce fait a été confirmé par les deux Jokeis à à qui je l'ai entendu réciter.

Le Cheval PEPIN avoit coûté au Comte d'Artois quarante-deux mille huit cens livres, il fut revendu cinquante écus.

Mais un autre fait qui démontre l'économie de Louis XVI, c'eſt que quand le Marquis de CONFLANS alla lui dire que tous les Seigneurs de ſa Cour étoient intéreſſés à cette courſe pour des ſommes conſidérables, & qu'il l'engagea à parier, le Roi lui répondit : « pour ne pas paroître ridi» cule, je veux bien parier un écu ».

commifes, & qu'il a fait commettre à la Reine, fa belle fœur, également ruinée par les mêmes paris & fes profufions ordinaires. C'étoit là où ce Prince perfide les attendoit. Il prévoyoit que n'ayant plus de reffources pour foutenir le fafte & l'opulence de leurs maifons, il faudroit néceffairement qu'ils euffent recours à des moyens extraordinaires. Cet apperçu étoit fin; mais il étoit jufte. L'événement en démontra la folidité.

La Reine & le Comte d'Artois n'avoient que les volontés, que les defirs de foutenir leurs magnifiques profufions. Ils n'en concevoient pas les idées.

Le Duc de Chartres vint à leur fecours & leur communiqua les reffources de fon imagination.

Antoinette & fon beau-frère fçurent bon gré au Duc de Chartres des plans qu'il avoit formés pour rétablir l'ordre dans leurs finances qu'il avoit épuifées. Ses confeils furent écoutés avec reconnoiffance. Il ne falloit plus que les mettre à exécution. Cela n'étoit pas facile, la Reine fe chargea de tout & réuffit.

C'eft à cette époque qu'il faut remonter pour bien fuivre le fil des manèges odieux que la Reine & le Comte d'Artois ont mis en ufage pour réparer leurs pertes. C'eft à cet inftant qu'on doit fe reporter pour connoître la chaîne de tous les évé-

nemens malheureux & ſucceſſifs qui nons ont écraſés. Cette Autrichienne qui cauſe notre déſeſpoir, ne ſachant conmment procurer (à l'Empereur, ſon frere, qui fit, en peu de temps, deux voyages en France, où il s'eſt conduit comme un homme vil & bas) les millions qu'il la ſollicitoit de lui faire paſſer pour commencer & ſuivre avec ſuccès la guerre qu'il projettoit contre la Porte, eût recours à tous les Contrôleurs-Généraux qui ſe ſont ſuccédés dans les Finances. C'étoit le fruit des Conſeils intéreſſés du Comte d'Artois, que le Duc de Chartres avoit parfaitement endoctriné; elle fit multiplier les emprunts dont elle s'appropria avec ſon beau-frere, la majeure partie; elle ſe chargea de donner, à prix d'or, tous les emplois, juſqu'aux petites commiſſions des Fermes. Elle eût l'indignité de faire expulſer de leurs places, des malheureux qui avoient ſacrifié tous leur avoir, celui de leurs femmes & les ſommes que leurs parens ou leurs amis avoient bien voulu leur prêter à intérêt, pour revendre de nouveau ces mêmes emplois à d'autres ſujets, moyennant finance nouvelle. Cette femme effrénée faiſoit une eſpèce de courtage & de trafic, en procurant juſqu'aux places de Suiſſes, de portiers, de valets-de-Chambre dans les maiſons de ſes Gentils-Hommes, qui ne pouvoient donner chez eux les

places vacantes, qu'à des hommes de ſon choix, dont elle avoit grand ſoin de tirer deux ou trois années des gages des infortunés qu'elle colloquoit.

Avec tant d'horreurs, elle accumula des millions, des milliards qu'elle envoya à ſon frere, qu'elle diſtribua à ſes favorites à ſes tribades, comme à ſes M. & à ſes F.

Le Comte d'Artois étoit ſon amant de prédilection. Elle avoit machiné avec lui le complot le plus horrible & le plus inoui. Elle devoit faire égorger le Roi, elle conſentoit au maſſacre du Dauphin qu'elle a fait empoiſonner depuis peu, elle promettoit la mort du Duc de Normandie & de Monſieur, qui n'avoit pas pu aſſouvir ſes deſirs charnels, & tous ces crimes n'auroient été conſommés que dans la certitude d'épouſer le Comte d'Artois, dont la femme & les enfans auroient été ſubitement précipités dans le tombeau. Tant d'atrocités ſanglantes (j'en conviens, répugnent à la nature), elles ſont pourtant avérées. Je les ai entendu révéler par l'Abbé VERMONT, l'amant de la Ducheſſe de POLIGNAC, confidente & complice de cette Reine juſtement abhorée.

O femme exécrable, tes forfaits, tes attentats ſurpaſſent en nombre les minutes d'une année ! Plus coupable, plus criminelle que les BRUNEHAUT, que les Médicis, que la Maréchale d'Ancre,

d'Ancre, tu mérites d'expier tes cruautés, tes artifices dans les tortures. La mort ne ſuffit pas pas pour te punir & nous venger.

Il eſt juſte, pourtant, d'avouer que cette femme, ſi juſtement abhorrée, n'eût jamais ourdi la trame de tant de projets criminels, ſans les inſpirations perfides du Duc d'Orléans, Prince ſi fertile en complots, dont la réminiſcence fera toujours horreur à la poſtérité, qui ne pourra concevoir comment il eſt poſſible qu'il ait exiſté un grand Seigneur, capable d'imaginer de telles noirceurs.

Il eſt à préſumer que ſi jamais la terre produit des Princes ſi dépravés, ils ſe corrigeront de leurs horribles intentions par le déſeſpoir de ne pouvoir effacer, & même égaler, la politique & les crimes du Duc d'Orléans.

On eſt ſans doute curieux de ſavoir comment MONSIEUR n'a point captivé le cœur de cette Reine proſtituée qui a donné, qui donne ſes faveurs à des hommes de toute claſſe, de tout état, excepté à ſon mari qu'elle abhorre.

La raiſon en eſt ſimple. Tout le monde ſçait que le Monarque & Monſieur avalerent, à pluſieurs repriſes, & ſans l'avoir jamais ſçu, des liqueurs fatales qui abſorbent les facultés de l'homme, & le rendent pour jamais incapable de reſſentir les plus foibles deſirs. On ſait encore

F

que ce fut le Duc d'Orléans qui leur fit préparer ce breuvage funeste dans des parties de chasse, ou altérés par la chaleur du jour ; ils ne demandoient qu'à étancher leur soif.

Si le Comte d'Artois ne partagea pas la potion infernale, c'est que le Duc d'Orléans avoit ses raisons pour ne le pas vouloir alors.

Le Duc d'Orléans pensoit bien comme lui; mais il étoit plus fin, & ne vouloit pas qu'il connut sa pensée. Il savoit ce qu'il en feroit par la suite; mais il en avoit besoin encore; c'étoit un aveugle dont il vouloit diriger la conduite; il desiroit le faire agir sans se montrer. Par cet artifice, il étoit sûr de faire réjaillir sur lui toute la haine & le mépris de la nation. Il auroit profité de cette aversion pour l'écraser & parvenir à ses fins.

La Reine avoit un autre plan qu'elle croyoit secret. Le duc d'Orléans ne l'ignoroit pas; il vouloit qu'il échouât pour faire réussir le sien, dont personne, à l'exception de ses amis, ne se doutoit.

Entraîné par l'indignation que j'ai vouée, ainsi que tout honorable citoyen, à la détestable femme qui regne, & à ce forcené comte d'Artois, je me suis un peu écarté de mon sujet, & je reviens sur mes pas.

Le Duc d'Orléans épuisa les trésors des joueurs.

Le roi le sut & défendit les courses. Les paris tomberent.

Mais si le duc d'Orléans vendit ses chevaux, il eut recours à d'autres moyens pour achever la ruine de tous ceux qui voudroient imprudemment jouer avec lui.

Il manioit habilement les cartes; il connoissoit tous les tours, les fripponneries, les subtilités des escrocs & des filoux ; s'il perdoit une fois, ce n'étoit que pour engluer ses joueurs, & les encourager à revenir jouer. C'est alors qu'il ne laissoit à ces téméraires joueurs que les yeux pour pleurer. Le duc d'Orléans ne se contenta point de ces ressources indignes d'un honnête homme, & à plus forte raison d'un grand Prince, d'un Prince millionaire, il arrachoit souvent à des seigneurs généreux, mais d'une fortune circonscrite, toutes leurs facultés.

Si je me plais à voir le duc d'Orléans filer les cartes, c'est quand il joue avec la Reine, qui n'est pas de meilleure foi que lui, mais qui n'a pas autant de cette adresse à corriger la fortune. Aussi perdit-elle avec lui des sommes énormes qu'elle fit payer au centuple par les concussions affreuses

dont le peuple fut opprimé par ses insinuations intéressées.

Le Comte d'Artois qui avoit tant perdu avec lui dans les courses de Vincennes & de la plaine des Sablons, voulut aussi prendre sa revanche avec des cartes. Il ne fut pas plus heureux; il acheva sa ruine entiere; il emprunta, il s'endetta, ne paya personne, pas même sa maison.

Des désastres si multipliés l'encouragerent, & le déterminerent à former l'idée des révolutions qui ont suivi. Conseillé par le duc d'Orléans, appuyé de la Reine, il ne se proposoit rien moins que de regner. Ce rusé duc d'Orléans ne demandoit pas mieux de le voir par un coup de force, anéantir ses freres & les enfans du Monarque; mais dans la révolution sanglante, le Comte d'Artois, après avoir assassiné son Roi, ses enfans & Monsieur, auroit été massacré lui-même par les gladiateurs apostés du Duc d'Orléans.

Il s'en feroit suivi que c'eût été le Duc d'Orléans qui eût été proclamé Roi.

Le projet échoua par une permission vraiement divine. Toute la Cour savoit le secret, le Monaque imbécille étoit le seul qui l'ignoroit. Il n'avoit, (comme il l'a encore), confiance que dans sa perfide épouse, qui ne cessera de le tromper que quand elle n'existera plus.

Le Comte d'Artois devenu l'horreur de la Nation Françoiſe, a perdu l'eſpérance de monter ſur le trône. Chaſſé de France, il coureroit un grand danger en y reparoiſſant.

Il n'en eſt pas de même du Duc d'Orléans qui a pris une autre route, & qui conſerve ſes ambitieuſes perſpectives. Mais il me paroît à propos de faire obſerver, en ſuivant les vols, les eſcroqueries du Duc d'Orléans, que ne trouvant plus de dupes, en France, il paſſa en Angleterre, où il continua de jouer. Il dépouilla les plus grands Seigneurs. Il gagna au Prince de Galles toute ſa fortune, quoiqu'il paſſe pour le joueur le plus fin de toute l'Angleterre. Ce qui prouve que la droiture éclairée ne peut parer les coups apprêtés, étudiés, réfléchis des frippons.

Avant d'entrer en lice avec ce grand Prince, le Duc d'Orléans avoit appris toutes les fineſſes, les eſcamotages d'un COMUS, d'un JONAS & d'un PINETTI, hommes miraculeux dans l'art le plus funeſte & le plus digne de la ſévérité des loix.

Le Prince de GALLES s'àpperçut un jour de l'infidélité du Duc d'Orléans, & lui propoſa nn cartel qu'il eût la lâcheté de refuſer.

On ſait combien d'actes de poltronerie ce Duc a commis. On l'a vu dans la flotte de M. d'Orvilliers ſe cacher dans le fond de cale, à l'affaire

d'Oueſſent, contre l'Amiral Keppel. On l'a vu monter par fanfaronnade, dans un ballon aërostatique, & ſupplier le phyſicien conducteur, de faire deſcendre au plus vite ſon ballon, tant la frayeur de mourir le dominoit.

On m'objectera peut-être qu'il n'eſt pas donné à tous les hommes d'être braves, que le courage ne dépend pas d'eux. Je le veux. Mais tous les hommes ſont obligés d'être honnêtes, & il n'eſt pas permis d'être un ſcélérat.

Le Duc d'Orléans ne s'eſt ſignalé que par des ſcélérateſſes; comme il n'eſt pas possible de préſumer que toute une Nation ſoit clair-voyante, & qu'il en a ſenti l'impossibilité; il a débuté par s'attirer le mépris & la haine du peuple; il avoit tout fait pour la mériter. Mais cet insidieux politique ſavoit bien que le peuple eſt par-tout un animal que l'on conduit, en lui donnant du pain. Il avoit irrité les Pariſiens; il s'étoit emparé, ou pour parler plus exactement, il avoit maſqué les maiſons des riches propriétaires qui bordoient ſon palais.

L'avantage d'avoir la vue dans un jardin fréquenté de tout ce qu'il y a de plus relevé, de plus magnifique à Paris, à la Cour, de tous les illuſtres étrangers! rendoit ces maiſons fructueuſes aux propriétaires.

Le Duc d'Orléans leur offrit d'abord un vil prix de leurs poſſeſſions : ils s'y refuſerent.

Qu'arriva-t-il ? Dans ſa malignité, il aima mieux rétrécir le jardin de ſon palais en bâtiſſant de ſuperbes hôtels qui maſquoient & qui maſquent encore les maiſons des différens particuliers, qui retiroient les plus gros produits de leurs loyers. Ceux-ci ſe trouverent bientôt ou ruinés ou forcés de vendre leurs maiſons, ou d'habiter des réduits obſcurs & mal ſains. La plupart préférerent le premier parti; les autres furent forcés de les imiter.

Un particulier, dit La Fontaine, n'eſt pas trop à ſon aiſe quand il a pour voiſins un grand Seigneur & la Riviere.

Le Prince fit ce qu'il voulut, il acheta comme il voulut. Les vendeurs n'oſerent ſe plaindre; tout bientôt lui appartînt à vil prix. Il conſtruisit ſur le champ des bâtimens magnifiques; il alligna des rues commodes, bordées reſpectivement de magnifiques hôtels. Le Duc d'Orléans, dont l'ame eſt peu délicate, eut pour ce qu'il voulut, le patrimoine d'une multitude d'honorables citoyens qu'il a ruinés & forcés, ou à plaider au Parlement qui lui obéit, ou à renoncer gratuitement à leurs propres domiciles.

Le Duc d'Orléans néanmoins fut toujours aſſez politique, aſſez fourbe pour ne point ſe brouiller avec la Reine qu'il avoit tant dupée au jeu. C'eſt lui qui avoit ruiné le Prince Guéméné, dont la banqueroute publique fit gémir tant de citoyens qui lui avoient prêté leur argent, dont ils perdirent la rente. Peu de temps après, c'eſt-à-dire après la diſgrace de la Princeſſe Guéméné qu'il avoit fait remplacer par cette Ducheſſe de Polignac, dont les diſſolutions firent tant d'éclat ; il ſe lia particulierement avec le Cardinal de Rohan, homme facile & foible, qui n'a pas eu tous les torts, dont la Reine a voulu le noircir pour ſe diſculper. La raiſon de cette liaiſon étoit le deſir de jouer avec lui, deſir qui fut couronné de ſuccès; car il en fit ſa victime au point qu'il lui auroit gagné ſon riche évêché & toutes ſes abbayes. Tant de pertes accumulées mirent ce Prélat apathique, dans l'impuiſſance de continuer ſes cadeaux à la Reine, qu'il voyoit ſur les ſophas de la volupté. Cette femme, quoique libertine, n'étoit pas moins intéreſſée. Pour ſe faire complettement payer, elle voulut lui eſcroquer ce fameux collier qu'elle n'eut pas. Lamotte, plus fin qu'elle, trouva le moyen de ſe l'approprier, & de paſſer en Angleterre. Toute la faute qu'il fit, fut de ne pas emmener ſa femme, ſur la tête de laquelle tomba

tomba tout l'orage. Le Cardinal eut des mortifications; mais il triompha par l'appui du Duc d'Orléans qui, par reconnoiſſance de l'argent qu'il lui avoit volé, & le plaiſir qu'il reſſentoit de voir la Reine fruſtrée du collier, lui fit tant de partiſans parmi les Juges, qu'il fut blanchi à la face de toute l'Europe, & ſortit de la captivité, précédé de l'arrêt le plus juſtificatif.

C'étoit donner un démenri à l'imbécille Monarque qui, dans ſa fureur aveugle, avoit voulu perdre le Prélat ſans ſavoir pourquoi; car il n'a jamais connu les artifices de ſa femme, & au moment où j'écris; c'eſt-à-dire quand, par les conſpirations ſecrettes de ſa perfide épouſe, il a perdu toute ſon autorité, il ne ſait pas que la révolution préſente eſt l'ouvrage de ſon Autrichienne.

Les Miniſtres en effet n'ont agi que par les inſpirations de la Reine affamée d'argent. Les nouveaux impôts, dont ils ont voulu ſurcharger les riches particuliers (le peuple n'ayant plus rien, le commerce étant anéanti, les arts abandonnés) ont révolté les Parlemens, dont tous les membres ſont de fortunés propriétaires.

Le Duc d'Orléans arbora le premier le pavillon de la réſiſtance. Son exemple encouragea les Magiſtrats qui, ne ſe ſentant pas aſſez de forces pour combattre le deſpotiſme arbitraire des Mi-

niſtres, ſe concilierent d'abord les ſuffrages du peuple qu'ils feignirent de protéger. Ils firent entendre aux grands qu'on n'en vouloit qu'à eux & qu'on viſoit à les dépouiller. Cela étoit vrai au fond : il n'en falloit pas tant pour les irriter; il n'y avoit que les Princes qui comptoient ſe partager les fruits des nouveaux impôts, qui ſe rangeoient du bord des Miniſtres; mais ils ne purent l'emporter. La colonne des Seigneurs, qui avoient un intérêt contraire, étoit ſi longue, ſi puiſſante : ils ſolliciterent avec les Parlemens la convocation des Etats-Généraux ; c'étoit une politique fine pour écraſer les Miniſtres dont ils étoient écraſés. Ceux-ci ſentirent le coup; ils s'y oppoſerent; mais on cria ſi fort qu'enfin le Monarque fut obligé de céder aux inſtances de la Nation indignée, qui ſe révoltoit dans pluſieurs Provinces. La Reine crut, ainſi que les Princes, que les Etats-Généraux n'alloient, en ouvrant leurs ſéances, s'occuper que des moyens de fournir de l'argent ; ils ſe tromperent; ils n'avoient pas voulu que le Tiers-Etat eût égalité de voix contre la nobleſſe & le clergé. Ils firent à ce ſujet de longues remontrances, qui ne furent point écoutées.

Le Parlement de Paris l'emporta cette fois. Il avoit demandé que les Députés aux Etats-Généraux fuſſent nommés par Bailliages, par Séné-

chauffées & non par Gouvernemens. Il avoit sa politique.

C'étoit écarter les partisans des Ministres & des Intendans, qui avoient le plus grand intérêt que les députés fussent nommés par généralités. Ils auroient été les maîtres de députer leurs créatures.

C'étoit également donner un démenti aux Seigneurs qui auroient présidé aux élections dans leurs Domaines, & qui n'auroient pas oublié de nommer ceux de leurs vassaux, ou protégés les plus capables de soutenir leurs intérêts.

La barque alors auroit vogué comme ils l'auroient voulu.

C'étoit là précisément ce que le Parlement n'entendoit pas. Il avoit crié, insisté pour la convocation des Etats-Généraux dans le dessein d'abattre l'autorité des grands, des financiers, & de consolider la sienne. Chaque corps avoit ses raisons occultes, que le public pénétroit au premier point de vue. Le Parlement, en obtenant que les élections se fissent par Bailliages, par Sénéchaussées, prévoyoit que la majeure partie des Députés seroit prise dans les gens de loi; tels que les Avocats, Baillis, Procureurs & Notaires, tous gens affidés au premier tribunal de la magistrature dont ils dépendoient; & à qui, pour per-

pétuer leur confidération, ils ne manqueroient pas de marquer leur reconnoiffance.

Cette claffe du public, qui démêloit leurs intérêts particuliers, defiroit que le Parlement l'emportât, & c'étoit jufte au fond. Par ce moyen, le peuple avoit quelqu'efpérance de fecouer le joug de tous les tyrans qui l'écrafent, fur-tout dans les provinces. Les Intendans, les Fermiers Généraux ont fenti le coup, & n'ont pu le parer.

Mais fi c'étoit un avantage pour la Nation que les gens de finance ne prévaluffent pas, elle avoit à craindre un autre défagrément; c'étoit celui de tomber fous la dénomination des légiftes. Ce n'eut plus été pour lors que changer de tyrans.

Les gens de loi n'en impofent plus qu'aux fots, aux ignorans; on fait que les Avocats ne font que des verbiageurs, des phrafiers, des gens à mauvaifes difficultés, qui embrouillent tout avec leurs citations & leur forme. Ils reffemblent aux Théologiens & aux Médecins; toute la fcience de ces gens eft une fcience de mots baroques, inintelligibles, qu'ils jettent à la tête, pour en impofer aux hommes pour les voler, & les affaffiner. Leur galimathias fcientifique aujourd'hui n'apprête plus qu'à rire. Quand les Avocats plaident, ils ont beau crier les Magif-

trats ne les écoutent pas , & ſans s'embarraſſer de toutes les citations, ils jugent conformément aux lumieres de la raiſon & de l'équité, s'ils n'ont pas des motifs ſecrets pour s'en écarter; ce qui arrive ſouvent; on appelle cela avoir le mot.

Le Duc d'Orléans qui étoit ſi bien dans l'eſprit du Parlement, dont les premieres têtes lui font encore baſſement la Cour, s'eſt donné un mouvement incroyable & a juſtifié les idées qu'on avoit de ſon ambition déſordonnée. Il a fait jouer tous les reſſorrs de ſes intrigues, quand il a vu que les Etats-Généraux alloient être convoqués.

Il avoit mis Necker dans ſes intérêts, il le ſoutint de tout ſon crédit contre les artifices de la Reine , à qui ce Financier refuſoit de l'argent. Il l'appuya contre les complots des Princes confédérés qui avoient juré ſa perte. Il l'avoit fait nommer Directeur-Général des Finances. Necker ne fut point ingrat, il recommença des comptes , il en fut quitte pour effacer des zéros, & ſe trouva dans la poſſibilité de faire paſſer au Duc d'Orléans, ſon protecteur, des ſommes immenſes.

Un Prince qui aime l'argent & qui a des intérêts particuliers, des vues ſecrettes, ſait bon gré à celui qui ne lui refuſe rien , & cherche à faire réuſſir toutes les tentatives de ſon ambition.

Par toutes ces conſidérations le Duc d'Orléans

redoubla d'estime & d'attachement pout Necker qui l'avoit mis dans le cas de répandre l'argent à grands flots pour cabaler, intriguer, sans qu'il ne lui en coutat rien personnellement.

Le Duc d'Orléans pour avoir un grand nombre de partisans aux Etats-Généraux, onblia sa sordide avarice pendant un instant. On l'avoit vu regagner l'affection du peuple, par d'abondantes charités, l'hiver dernier, on le vit encore généreux pour se faire un parti prépondérant dans l'Assemblée Nationale. A force d'argent il parvint à faire nommer Députés, aux Etats-Généraux, ceux dont il connoissoit l'attachement pour sa personne. Il fir élire ce même Freteau, ce même d'Espréménil, tous deux Conseillers au Parlement, tous deux compagnons de sa disgrace (1). C'étoit bien manifester l'influence de son crédit dans la compagnie.

Il eût le même succès dans les Assemblées de Paris. Il fit nommer le Vicomte de Latouche, son chancelier, Target son Avocat, Bailly son pensionné. Dans les Provinces & surtout dans ses domaines, il lui a suffi de faire savoir ses vo-

---

(1) On sait que le Duc d'Orléans fut exilé, ainsi que Frêteau & d'Espréménil.

lontés. Bientôt on a nommé les ſujets qu'il avoit propoſés.

On ſent bien qu'avec une telle manœuvre, il devoit préſider. Il fut élu Préſident des Etats-Généraux, mais comme cette place eſt laborieuſe, & que le travail & la gêne ſont incompatibles avec ſon caractère & ſon train de vie. Il trouva bientôt des expédiens pour s'en démettre. Il aima mieux qu'on fit à ſa volonté que de la faire par lui-même.

Ce parti étoit plus commode & plus politique. Il ne fut contredit de perſonne. Il a fait tout ce qu'il a voulu. S'il a rencontré quelques oppoſans, il a bien vite trouvé les moyens de les faire dire comme les autres.

Témoin ce Comte de MIRABEAU, qui, pour ſe donner en ſpectacle, a renoncé à ſa nobleſſe pour être Député de la roture à l'Aſſemblée Nationale: ce Comte de MIRABEAU, homme perdu de mœurs, deshonoré par des écrits contre la religion & le gouvernement, après avoir mangé, diſſipé toute ſa fortune, ſe voyant mépriſé de ſa famille & de toute la Nobleſſe, conçut le deſſein de ſe ſingulariſer, pour aſſurer ſa ſubſiſtance. Il ſe mit à crier contre les Grands. Il ne faut qu'un os pour faire taire un chien. Le Duc d'Orléans le lui jetta. Il étoit ſans pain; il faiſoit, pour le ſoutenir,

un Journal qu'il continue, il alloit à pied. Le Prince ambitieux & rusé, qui sentoit que cet homme entraîneroit, par des cris, par une apparente véracité, par un zèle apprété pour les intérêts des Plébéïens, un grand nombre des Députés dans son parti, résolut d'offrir, à cet apostat de la Noblesse, quelques bourses de louis, un carosse, & des chevaux. Le tout fut joyeusement accepté. Il promit tout, mais comme il n'osoit pas chanter subitement la palinodie, il affecta de clabauder encore avec moins de chaleur pourtant. Il ne proposa plus que des motions froides, indifférentes qui le firent huer.

C'est ce qu'il demandoit. La honte n'est rien pour une ame intéressée, & comme, a si bien dit notre La Fontaine, ventre affamé n'a point d'oreilles.

Témoin un Lemounier qui combattoit les opinions des aristocrates, & qu'un peu d'or envoyé par le duc d'Orléans a rendu aristocrate.

Témoin un abbé Mauri, à qui ce Prince promit des bénéfices, pour vociférer en faveur de ses projets, &c.

Témoins Ringard, Veytard.

On sait que l'abbé Scyées se distingua dans un conciliabule secret, à Mouceaux, où le Duc d'Orléans avoit réuni plus de cent Députés aux Etats

Généraux,

Généraux. Il prononça cette harangue fanatique, dont il donna copie à un de mes amis qui me l'a communiquée.

MESSIEURS,

« Dans l'état déſeſpérant où ſont les affaires, » il ne reſte à la Nation Françoiſe qae la reſſource » de ſe mettre ſous la protection du grand Prince » qui préſide à cetre illuſtre Assemblée. Le peuple » françois aveugle en ſes déſirs, oſe prétendre à » une liberté illimitée, qui deviendroit funeſte à » la juſte ſubordination dans laquelle il eſt & doit » être maintenu.

» Si le Monarque, aſſis ſur l'empire des lys, n'a » pas les talens & les qualités néceſſaires pour » être le pilote de ſon vaiſſeau, ſi ſes freres ne » ſont pas mieux partagés en lumieres & en ca- » pacité, nous avons la conſolation d'admirer un » grand homme en Monſeigneur le Duc d'Or- » léans, premier Prince du Sang.

» Il eſt donc de notre prudence & de notre » devoir d'employer toutes les tentatives, de re- » doubler tous les efforts de notre zèle pour dé- » férer la Régence du Royaume à Monſeigneur » le Duc d'Orléans.

» Jurons donc tous ici de ne rien négliger pou

» conduire ce Prince immortel au fommet du
» Gouvernement. Nos intérêts, Meffieurs, nous
» en font un devoir, & le peuple retenu dans fes
» chaînes, apprendra qu'il n'eft pas fait pour de-
» venir notre maître & nous afservir fous le joug
» de fes caprices & de fa brutalité ».

Ce difcours infidieux fit toute l'impreffion que le Duc d'Orléans défiroit. Tous les Membres invités, fe prêterent ferment de fidélité, leurs voix confufes faifoient entendre, à l'envi, que ce parti étoit fage; qu'il étoit jufte & qu'il falloit l'appuyer par des motions foutenues. On cria vive le Duc d'Orléans.

Ce Prince fourit à cette Affemblée avec l'air le plus careffant & des promeffes de bienveillance & de protection; la joie fut vive dans le GALA préparé.

On fit beaucoup plus au deffert. Defpréménil, Confeiller au Parlement, propofa de proclamer dans ce Confiftoire fecret le duc d'Orléans, Régent du Royaume. Cette idée fut accueillie avec transport. Necker, Bailly, la Fayette, d'Eftaing, fes plus chers favoris crierent à perte d'haleine, vive Monfeigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume! & jurerent avec tous les convives raffemblés, l'expulfion du Monarque, qui devoit être rafé & confiné dans un cloître, ainfi que

l'ont été dans les premieres races, plusieurs de nos Rois, surnommés Fainéans.

Il n'étoit plus question que de publier cette proclamation. Necker, la Fayette, se chargerent, l'un de fournir de l'argent, l'autre de commander la troupe; d'Estaing se seroit emparé du Roi dans le château de Versailles. Il auroit écrasé sous ses coups les Gardes-du-Corps & les différens Régimens qui auroient voulu s'opposer à ses entreprises, le Marquis de la Fayette auroit été chercher le Prince au Palais-Royal, l'auroit conduit en triomphe à l'Hôtel-de-Ville, & Bailly, en qualité de Maire, seroit descendu sur les premieres marches pour le haranguer au nom des Parisiens & du Royaume (1),

Cette trame ourdie avec précaution, eût été couronnée d'un plein succès, sans l'indiscrétion de l'Evêque de Coutance, qui divulgna ce complot odieux à Madame de Telusson, sa maîtresse, qui, à son tour, ne fut pas plus discrette.

La mêche fut bientôt éventée. Le Chapelier,

---

(1) L'Archevêque de Paris s'étoit chargé de consoler le Monarque qu'il auroit fait résigner au parti de vivre & mourir Cénobite, en lui administrant les Sacremens de la Confession & de l'Eucharistie.

Député de la Bretagne, arrêta tout. Il menaça, Bailly, la Fayette, d'Eſtaing, Mauri, le Comte de Mirabeau, l'Archevêque de Paris, & le Duc d'Orléans lui-même, de les dénoncer à l'Assem- Nationale, comme criminels de lèze-Majeſté & coupables de haute trahiſon.

Il reprocha publiquement, chez le Duc de Luynes, à l'Abbé Scyées, ſon attentat & ſon fanatiſme.

Assurément la fidélité de le Chapelier fut très-louable. Heureux ſi tous les Députés à l'Assemblée Nationale, avoient ſon ardeur patriotique & ſa généreuſe fermeté. Nous pourrions alors eſpérer voir bientôt reluire l'Aurore qui éclaira le ſiècle de Saturne & de Rhée.

On ſe ſouvient qu'avant l'ouverture des Etats-Généraux, le duc d'Otléans, pour s'attirer la faveur du peuple, avoit publié des Mémoires dans leſquels il épouſoit avec chaleur les intérêts du Tiers-Etat, perſonne n'ignoroit que ces mémoires étoient l'ouvrage de cet abbé Scyées.

Cette politique étoit raffinée. Elle diſpoſoit toutes les provinces à ſe réunir pour le duc d'Orléans contre les autres Princes, contre la maiſon Royale & tous les grands qui avoient ſolemnellement juré de ne rien céder aux inſtances des Plé-

béiens & de conſerver au péril de leur vie, tous leurs priviléges & leur domination.

C'étoit bien la même intention du Duc d'Orléans, mais alors ſa politique le forçoit de tenir un autre langage. Il lui falloit captiver le cœur des Plébéiens pour arriver à ſes fins. Il ſe promettoit bien de ſe conduire autrement, quand il tiendroit le timon du gouvernement.

Cela eſt ſi vrai qu'aujourd'hui qu'il a perdu l'eſpérance de regner, il dément formellement les idées qu'on avoit conçues de ſa popularité. Il s'annonce par ſes procédés, par ſes intrigues le chef des ariſtocrates (1).

---

(1) Mais comment un grand Prince peut-il avoir pouſſé la perfidie juſqu'à chercher, par ſes mémoires & ſes libéralités, l'attachement de la Nation, pour ſe réſerver l'affreux plaiſir de l'opprimer, quand il ſeroit revêtu de la ſuprême autorité? Comment Scyées oſa-t-il compoſer ſucceſſivement ces mémoires pour engluer, pour amorcer le peuple, & prononcer la harangue qu'on vient de lire? Comment n'a-t-il pas rougi de propoſer hautement les motions qu'il a faites, avec l'aſſurance d'un Energumene. Si, par les mémoires qu'il avoit fabriqués pour plaire au Duc d'Orléans, il prétendoit ſe concilier la reconnoiſſance de ce Prince & de la Nation, pouvoit-il eſperer ſe la conſerver par des déclamations en faveur des ariſto-

Il n'a pas héſité de faire un voyage inopiné à Londres, ſans prévenir les Etats-Généraux, dont il ne craint pas l'animadverſion, parce qu'il a ſu ſe ménager dans l'Aſſemblée Nationale la même prépondérance qu'il avoit dans le Parlement, qu'il a trahi depuis.

J'ai dit qu'il étoit le protecteur déclaré de Necker. N'a-t-il pas encore prouvé cette vérité, quand ce Miniſtre diſgracié a été obligé de ſortir du Royaume? N'eſt-ce pas lui qui a fait ameuter & révolter contre cette expulſion tout le public qui alloit à ſon Palais-Royal? N'eſt-ce pas lui qui a fomenté, qui a favoriſé toutes les motions qui s'y formoient? N'eſt-ce pas lui qui a diſtribué, fait diſtribuer de l'argent à la populace pour arborer l'étendard de la rébellion? N'eſt-ce pas lui qui a excité la Nation à redemander impérieuſement la rentrée de Necker au miniſtere? N'eſt-ce pas lui qui a tramé la perte de tous les Miniſtres que la

crates qui le ſoudoyoient? Ne devoit-il pas ſentir que ce Duc d'Orléans le regardoit comme un coquin capable de jouer tous les rôles, & que bientôt la Nation éclairée, détrompée, lui voueroit toute l'horreur, toute l'indignation dont il eſt digne? Il faut, en vérité, être un prêtre pour être auſſi fourbe, auſſi faux, & auſſi fanatique; j'ajoute encore qu'il faut être auſſi borné & auſſi ſcélérat que l'abbé Scyées.

Reine avoit ſait nommer, & qui, malgré la toute puiſſance & les artifices de cette femme, n'ont reçu le porte-feuille que pour le rendre trois jours après ? N'eſt-ce pas lui enfin qui a ſollicité du Monarque le rappel de Necker comme l'homme le plus cher à la Nation ?

En faiſant jouer tant de reſſorts, il ſavoit qu'il ſeroit bien traité, bien récompenſé. Calonne ne donnoit de l'argent qu'à la Reine, aux freres du Roi, aux autres Princes & à ſes favoris. Il étoit le ſeul à qui il en refuſoit; il n'en falloit pas tant pour qu'il le perdît dans l'eſprit du Parlement & du peuple; il n'en falloit pas tant pour qu'il ſacrifiât tout, dans l'eſpoir d'élever ſur ſes ruines ce même Necker, ſon ennemi juré, de qui il faiſoit tout ce qu'il vouloit, & qui lui fournit ſans ceſſe les ſommes énormes qu'il demande.

Il eſt encore des gens qui pouſſent leur aveuglement & leur obſtination au point de croire le Duc d'Orléans ſans politique, ſans ambition. Les menées les plus évidentes de ce Prince, ne peuvent les éclairer : je conviens qu'un honnête homme, favorablement prévenu, a peine à revenir de ſon erreur, ſur celui à qui il croit devoir le tribut de ſon eſtime, mais à la fin le rideau ſe leve, le jour brille, il ouvre les yeux.

Si le Duc d'Orléans pouvoit s'imaginer que le

peuple pût redevenir confiant, ce Prince feroit capable de changer encore de fyftême, de faire mouvoir d'autres batteries, de chaffer fes favoris, d'en adopter d'autres, & de détruire, par des opérations nouvelles, ces opérations échouées, mais il fait que le peuple eft revenu de fon illufion, & qu'il n'y a plus de poffibilité de le tromper, de l'amufer encore.

Ce Prince d'abord s'y étoit bien pris, mais il n'a pas réfléchi qu'il devoit abufer les gens inftruits comme le bas peuple.

Cela étoit à la vérité plus difficile, fur-tout pour un homme qui n'a pas atteint les années de l'expérience & d'une politique confommée. Il a agi comme un ambitieux étourdi, qui a cru qu'avec de l'atgent & des apparences, il tromperoit tout le monde. Il ne favoit pas que le fuffrage du peuple ne fuffit pas, qu'il eft dans un état une portion d'hommes fins, clairvoyans, qui conduifent les efprits, qui dirigent les bras de la populace, qui eft partout iucertaine, indécife, & qui, conformément à fon ignorance & à fon défaut de raifonnement, change d'heure en heure, de volontés & d'affections.

Les gens inftruits & méfians, ont fuivi le Duc d'Orléans dans les infidieux labyrinthes de fes projets, dont ils ont reconnu le premier fil. Ils ont

ont étudié ſes manœuvres, ils ont éclairé ſes pas, & ont découvert la clandeſtinité de ſes complots. Ils ont bientôt deſſillé les yeux du peuple qui murmure hautement. Il s'apperçoit aujourd'hui que les largeſſes de ce Prince n'avoient d'autres motifs que de ſe concilier ſa faveur pour monter ſur le trône, & qu'une fois cette entrepriſe exécutée, le ſort du Tiers-Etat ne ſeroit pas plus heureux.

Ce Prince a jetté de la confuſion partout, il a tout embrouillé au point qu'on ne connoît plus rien dans les opérations de la finance & de l'adminiſtration, & à la faveur de cette obſcurité il continue ſes monopoles & ſes accaparemens,

Voila ce que ne pénétroit pas le peuple qui ne ſe doute de rien & eſt de la meilleure foi. Les vaiſſeaux chargés de bled dans les rades de l'Océan & partis pour les pays ſeptentrionaux, ſont les effets, les preuves des accaparemens du Duc d'Orléans. Il promettoit au peuple, non-ſeulement un ſort plus heureux; mais encore les douceurs de la vie, il avoit, comme nous avons dit, accaparé les bleds. Son deſſein n'étoit point d'en faire commerce; il ne vouloit que former des magaſins, pour procurer aux Pariſiens, continuellement du pain.

Je crois dumoins que c'étoit ſon intention, ſa politique le vouloit. Pour ſe faire aimer du peu-

ple, il faut du pain, il avoit d'immenſes proviſions de cette premiere manne. Mais quand il a vu que les projets de ſon ambition étoient pénétrés, il ſurvendit ſes proviſions aux Anglois & aux Suédois.

Il eſt indifférent au peuple d'avoir tel ou tel maître, mais il lui importe de vivre, & celui qui donnera du pain à une Nation, en ſera toujours chéri, comme le pere, comme le Roi, & le patron tutélaire.

Les vues du Duc d'Orléans étoient fines & juſtes. Comme Roi il eût donné du pain au peuple qu'il lui auroit bien fait payer ; mais ne reſtant que Duc d'Orléans, ou pour mieux dire un ſimple particulier, puiſque ſes projets étoient avortés, il voulut, pour ſe conſoler de ſa mal-adreſſe, profiter aumoins de ſes accaparemens.

C'eſt ce qu'il a fait; car qu'il ait été en Angleterre pour repréſenter le Roi & prononcer les articles de ſa médiation pour calmer les révolutions du Brabant, il n'en eſt pas moins vrai, qu'en faiſant les affaires de ſon Roi, il n'a pas oublié les ſiennes, relativement aux magaſins de bled dont il s'étoit engagé d'approviſionner la grande Bretagne.

Le Duc d'Orléans eſt un Prince remuant, inquiet, qui combine, qui cabale, qui projette ſans

ceſſe; ſi ſes deſſeins n'ont pas l'iſſue qu'il en attend, c'eſt que ſon ambirion, trop impatiente de jouir, ne lui laiſſe pas le temps de murir ſes idées. Il commence bien, mais il finit mal. Il eſt des circonſtances où il faut de la célérité dans les opérations politiques, il en eſt auſſi où il faut attendre long-temps l'occaſion & les événemens.

Le Duc d'Orléans eſt encore en Angleterre. Le temps éclairera ſur la vraie cauſe de ſa nouvelle réſidence à Londres.

Pendant ſon abſence, les Etats-Généraux, parmi leſquels il a ſemé la diviſion, ne décident rien. L'Archevêque de Paris, le chef des Ariſtocrates, a trouvé dans ſon château, aux Rincy, un abri contre la juſte fureur de la Nation. Ce qui prouve qu'il ne s'occupe point des intérêts du peuple, mais des ſiens propres.

Je m'applaudis de penſer comme l'éloquent Auteur d'un ouvrage vigoureuſement écrit & publié depuis peu, intitulé: DOMINE SALVUM FAC REGEM. Son opinion ſur le Prince dont j'ébauche la vie, eſt abſolument la mienne.

Il paroît que cet Ecrivain ingénieux, a puiſé dans des ſources fideles, je regrette qu'il n'ait pas été auſſi ſcrupuleuſement ſervi dans les différens tableaux qu'il a embelli de ſon pinceau, toujours brillant & nerveux.

Je voudrois qu'il eût entrepris d'écrire la vie de mon Héros, il auroit, à ſon Hiſtoire, donné les couleurs les plus énergiques.

Les caricatures qu'il nous a préſentées, ſont intéreſſantes par le double mérite d'un génie ſcientifique & de l'exacte vérité.

Sans doute le Duc d'Orléans à tous les griefs irrémiſſibles dont il eſt atteint, a amoncelé des attentats qui irritent les yeux pénétrans d'une ame honnête. Sans doute ſes projets ſourds, ténébreux & ſncceſſifs, doivent effrayer tout lecteur délicat & ſenſible. L'aménité perfide, le faux zèle, le patriotiſme apparent dont il a coloré ſon ambition démeſurée, précédée de libéralités qui ne lui coutoient (1) rien, apprendront un jour à

(1) Ce Prince, en 1788 & 1789, avoit ordonné au Curé de St. Euſtache, de faire toutes les aumônes, toutes les charités de la Paroiſſe, & de lui apporter un Mémoire auquel il feroit honneur. POUPART, le paſteur, s'acquitta des Ordres du Duc d'Orléans. Il donna cette fois avec quelque fidélité. Il alla montrer au Prince le cahier des libéralités charitables, qui ſe montoient à quarante mille francs. Le Duc d'Orléans entra dans une colere furibonde, & ce ne fut qu'après deux heures de blaſphême, qu'il conſentit à envoyer cent louis. La Fabrique, aidée des bourſes des Paroiſſiens, acquitta cette dette ſacrée. Voilà ce Prince généreux & ſenſible.

la poſtérité ſurpriſe & indignée, combien il faut ſe défier d'un Prince qui ne fait des ſacrifices pécuniaires que dans les vues profondes d'un intérêt illimité.

.... TIMEO DANAOS ET DONA FERENTES.

Je ſuis loin de contredire cet eſtimable, quoique jeune Auteur dans la peinture qu'il trace de MIRABEAU. Il faudroit avoir renoncé au plaiſir délicieux d'aimer la vérité, pour ne pas être de ſon avis.

Mais pourquoi cet élégant, ce rapide folliculaire, après avoir montré tant de vigueur & de véracité dans le porttait de ces deux acteurs, s'eſt-il laiſſé tromper, abuſer ſur Necker, Bailly, la Fayette, (ce Triumvirat, ſi dangereux, qui en nous criant, liberté, liberté), réuniſſent tous leurs efforts pour nous la faire perdre ſans eſpérance de la recouvrer jamais?

A-t-il ignoré que ces trois hommes ſont les commis du duc d'Orléans? A-t-il oublié toutes les démarches, toutes les peines dont ce Prince, d'une politique affreuſe, s'eſt infatigablement chargé pour les placer au giron de l'adminiſtration? Ne ſait-il pas quels effet produit la reconnoiſſance?

Necker, de petits commis des TÉLUSSONS,

Fermiers des Fiacres de Paris ; Necker , petit employé à six cens francs ; Necker , fils d'un artisan Genevois , a fait une fortune immense. Avec beaucoup d'assiduité, (le besoin l'exige) il est parvenu , à force d'opérations arithmétiques & de temps, à devenir premier Commis sous ses protecteurs qui faisoient la banque ; il a supérieurement conçu cette partie financiere, & s'est tiré finement de la détresse. Economie sur économie, on a beau être circonscrit, quand on a des appointemens honnêtes, qu'on jouit de la confiance des Capitalistes , on peut donner à son intelligence intéressée une carriere fructueuse.

C'est cê que Necker a fait. Tout autre en auroit fait autant avec la même conduite & les mêmes spéculations) Mais comme j'ai fait vœu de ne dire que la vérité, sans m'embarasser de l'opinion de tous ceux qui dans leurs écrits affichent sa livrée , j'avouerai que réunissant à ses froids calculs, le goût des lettres, il a eu plus de moyens pour se faire connoître.

Il étoit calculateur, il étoit financier. L'Académie Françoise propose un prix dont le sujet étoit un développement des opérations ténébreuses de la finance. Necker concourt & remporte la palme. Il la méritoit sans doute : son discours , bien écrit dans une partie qu'on n'a jamais connue,

puiſque les Fermiers-Généraux n'en connoiſſent eux-mêmes que les produits exorbitans qu'ils en retirent, & que par une conſéquence juſte, l'Aréopage académique eſt bien loin de démêler, a ſéduit la Capitale & la Cour. Il n'en eſt pas moins réſulté que l'Orateur Lauréat a reculé tous ſes rivaux, qui pouvoient mieux connoître les détails, les reſſources, les ſubtilités des Fermiers, mais qui n'avoit pas eu l'art de les écrire & de les dévoiler. Il y avoit encore un mérite de plus dans cet ouvrage, c'eſt qu'il indiquoit des apperçus, qu'il faiſoit eſpérer un mieux poſſible dans la régie des deniers royaux.

Tout ce pompeux étalage deſſiné avec l'académique enluminure, a plu, & devoit plaire. L'Académie compoſée de beaux eſprits qui rougiroient d'être calculateurs financiers, n'a pas adjugé le prix au fond diſcuté de la queſtion, mais aux charmes de la compoſition magique (1). Elle n'é-

(1) Il y avoit un plaiſir infini à entendre le modeſte Jean-Jacques Rouſſeau, le plus grand homme de ſon ſiecle, & certainement le penſeur le plus profond, quand au caffé de la Régence, on le félicitoit du laurier académique que ſon compatriote avoit remporté. « Il a écrit, diſoit-il, dans une » matiere inconnue, il a voulu prouver qu'il avoit » démêlé la fuſée, il a bien fait pour accélérer ſa

toit en effet juge compétent que de cette partie.

Il n'en eſt pas moins vrai que cette harangue a fait la réputation de Necker.

Si les fermiers, ſi les gens à chiffre, ſi les opérateurs de Bureau euſſent été plus clairvoyans, ils auroient preſſenti que l'Auteur couronné d'un mémoire de finance, les éclipſeroit un jour, & les perdroit ſans retour.

Mais l'or ne donne point de lumieres, il aſſoupit au contraire. Les modernes Bourvalais ſont diſpenſés de raiſonner, on leur fait grace du ſens commun en ſaveur de leur cuiſinier.

Necker alors connu, famé pour le premier ſpéculateur de la finance, entra, précédé de ſes lauriers & de ſa réputation dans la maiſon du duc d'Orléans qui preſſentoit l'utilité qu'il retireroit de lui. Il lui fraya la route de Directeur général, il fit plus, il cabala, il intrigua, & le petit Commis des Teluſſons, obtint la direction du contrôle général.

On ſait qu'il n'eſt pas un ſeul commis qui ne déteſte, qui ne maudiſſe ſes commettans, les financiers parvenus ſont perſuadés de cette vérité,

---

» fortune. Le croira qui voudra. Ses contradic-
» teurs jaloux n'en ſauront pas plus que lui, &
» déraiſonneront moins bien.

puiſqu'ils

puiſqu'ils ont murmuré toute leur vie, même contre les fermiers qui les protégeoient.

Le motif de ce mécontentement général eſt ſimple.

Un employé du dernier cran, gémit d'avoir toute la peine, & d'être le plus mal récompenſé. Il eſt aſſervi aux ordres capricieux d'un brigadier, d'un contrôleur, d'un inſpecteur, tous commis comme lui, mais ſes ſupérieurs. Ces hommes, preſque tous ſans ame, ſans éducation, ſont aſſez ſtuppides pour ſe croire quelque choſe, & pour ſe dédommager du mépris général que les gens ſenſés ont pour leur profeſſion & leur perſonne; ils exigent de leurs ſubalternes, un travail aſſidu, périlleux même, pour n'avoir rien à faire, pour vexer le citoyen, & s'attirer les bonnes graces & la protection des premiers chefs, aux dépens des veilles & des ſueurs de ceux qui leur ſont ſubordonnés.

Necker connoît toutes ces diſgraces; cent fois il s'eſt vu humilié, inſulté par des manans qui n'avoient, ni ſon intelligence ni ſon activité; auſſi quand il s'eſt vu le Préſident des Fermiers Généraux, il a ouvert ſon cœur à ſes anciens reſſentimens; il a voulu venger les injures de ſes amis & les ſiennes propres. Il a réuſſi; il lui étoit plus facile qu'à toute autre de le faire; il connoiſſoit

toutes les ruſes, toutes les cavillations, toutes les fripponneries des opérations des Fermiers; il étoit eſtimé à la Cour; il y étoit protégé du duc d'Orléans, qui lui faiſoit payer cher ſa protection & ſon appui; il arracha le bandeau aux Financiers; il les démaſqua; c'étoit un frippon qui en dévoiloit d'autres, pour capter la confiance de la Nation & la bienveillance du Monarque, pour puiſer à ſon aiſe dans les bourſes des capitaliſtes, & enfin pour ſe venger.

Tout le monde n'eſt pas obligé d'appercevoir la ſuite & l'enchaînemeut de ces manœuvres politiques. Il publioit qu'il ne travailloit que pour le bien de l'Etat; on le crut, parce qu'il maltraitoit les Fermiers généraux, que la nation abhorre à juſte titre.

Mais enfin il fut à ſon tour diſgracié, & il ne lui reſta dans ſes diſgraces répétées que la faveur, que le crédit du duc d'Orléans. Ce Prince, qui ſentoit ſes intérêts compromis, parvint à le faire remonter au ſommet des finances.

Il eſt donc vrai que le Duc d'Orléans eſt l'ami conſtant de Necker qui lui fournit conſtamment tout l'or, même qu'il ne lui demande pas.

Bailly, homme iſolé, renfermé dans ſon cabinet & occupé à des calculs aſtronomiques, obtint une modique penſion de ce même Prince,

qui affecte de protéger les ſavans & les beaux eſprits, pour faire préſumer qu'il n'eſt pas étranger aux ſciences, & qu'il eſt ſenſible aux charmes de la littérature.

Bailly, avec la même protection, eſt parvenu au trône municipal. Sous le manteau d'une hypocrite ſévérité, d'une incorruptible intégrité, il facilite les accaparemens de ſon bienfaiteur.

En ſuivant la chaîne des événemens & la progreſſion des ſuccès, on apperçoit, on voit même évidemment que Necker, que Bailly, ne doivent leur élevation qu'au Duc d'Orléans, & on n'eſt plus étonné de leurs liaiſons criminelles.

La Fayette ſeul s'eſt oublié. Quand il a été élu Général de la Garde Nationale, il a bruſqué ſon patron : il n'a plus voulu travailler que pour ſes intérêts perſonnels ; il s'eſt retourné & a fait ſa cour à la Reine, avec qui il a l'honneur de danſer habituellement dans les bals qu'elle donne aux Thuilleries. Il a vu que ce Prince avoit manqué la Lieutenance générale du Royaume; que le Monarque étoit toujours cher à la Nation Françoiſe qui aime fidelement ſes Rois. Alors il a payé le Duc d'Orléans, ſon Protecteur, de la plus noire & de la plus prompte ingratitude.

« Souvenez-vous, lui dit ce Prince dans ſa co

» lere & sa rage, que celui qui vous a fait peut
» aussi vous défaire ».

La Fayette n'a pas cru à ses menaces ; il n'y croit pas avec quelque fondement ; mais puisqu'il est le partisan déterminé des aristocrates, il étoit indifférent qu'il servit notre perfide Reine ou l'ambitieux Duc d'Orléans. Mal pour mal qu'il fait à la Nation, il se seroit du moins ménagé les odieux surnoms de pervers & d'ingrat.

Je ne réponds pas que Necker & Bailly soient plus reconnoissans à l'avenir ; mais, jusqu'à cet instant, le Duc d'Orléans n'a point à se plaindre d'eux.

Bailly d'ailleurs tout-à-la-fois Gouverneur, Maire, Prévôt des Marchands & Lieutenant général de police, arbitre même des jugemens civils, comme chef de tous les litiges qui surviennent entre les citoyens, que l'on fait monter forcément à la Ville, en disant toujours que l'heureux temps de la liberté est arrivé : Bailly reçoit des millions de tous les côtés ; il fait, à la vérité, une grosse part à La Fayette ; mais il lui en reste tant, dont il ne rend compte à personne ! Personne, en effet, n'est instruit du montant de la recette, & quand quelqu'un le seroit, qui oseroit parler ?

Il en est quitte pour faire le sort de vingt mal-

heureux qu'il occupe, & particulierement d'un Vauvilliers, ſon Lieutenant, homme auſſi vil, auſſi intéreſſé que partial & perfide.

Voilà des particularités que tout le monde ne ſait pas. Mais ce que tout le monde ſait, c'eſt que le duc d'Orléans, Necker, Bailly & la Fayette, après avoir employé toutes les menaces pour arrêter la liberté de la preſſe, après avoir cruellement ſévi contre des Auteurs qui n'ont eu d'autre tort que celui de dire & d'imprimer la vérité, ont ſoudoyé à gros frais des plumes baſſes & mercenaires pour les louer infatigablement. De-là, part cette foule d'écrits apologiſtes de leurs vertus, de leurs lumieres, de leur integre ſévérité. C'eſt par cet artifice clandeſtin qu'ils ont encore des partiſans.

Leurs premiers panégyriſtes ſont ceux qui tiennent à la choſe, les autres ceux qui ſont leurs gagiſtes. Ajoutez à ces deux ſortes de gens tous les lecteurs ſots & confiants qui ne croyent que ce qu'ils liſent, & qui dans leur aveugle opiniâtreté, quand ils ont pris un parti, aimeroient mieux être crucifiés que de changer d'opinion & de langage, quoiqu'on leur démontre clairement leur ignorance & leur illuſion.

Mais ce que le duc d'Orléans & ſes protégés n'ont pas eu la ſagacité de preſſentir, c'eſt d'a-

bord que les perſécutions faites contre les Gens de lettres, les incarcérations, les peines dont on afflige ceux de leurs confreres arrêtés, ne font que les aigrir. « La perſécution (dit un grand homme) » fait des martyrs, mais elle multiplie les proſé» lytes qui trouvent toujours les moyens de ſe » faire entendre & d'agir ».

Cependant (oſent crier Bailly & la Fayette) nous travaillons pour la liberté des citoyens.

On voit bien que ces hommes s'abuſent, qu'ils perdent la tête. Comme puiſsans, comme fortunés, ils ont la ſottiſe de croire qu'il n'eſt pas poſſible à un honnête homme infortuné, éloigné de leurs relations, d'avoir autant & plus d'eſprit ou de jugement qu'eux.

Ce que c'eſt que l'orgueil ! Ce que c'eſt que la ſtupidité !

Le Duc d'Orléans, Necker, Bailly, & la Fayette ont donc de toute la nation l'idée la plus défavorable, puiſqu'ils ſe perſuadent effrayer par leurs menaces (1), & l'eſpionnage de quarante mille gredins; des hommes fiers & incorruptibles

---

(1) « Les Grands, les hommes en place, (a » dit ſi juſtement Duclos, Secrétaire de l'Aca» démie Françoiſe) craignent les Gens le lettres, » comme les filoux les reverberés ».

Ils ne ſont pas attention qu'il ne faut qu'un mémoire (1) fidele & bien écrit pour les démaſquer, pour les déshonorer à jamais, malgré les brochures de mille plats folliculaires qu'ils ont ſoin de payer généreuſement.

Ils ignorent donc que les femmes même, ce ſexe aimable & léger, qui ne s'attachent généralement qu'aux futilités, aux apparences, ont étudié avec leur fineſſe ordinaire, les marches, les contre-marches des miniſtres, des verbiageurs de l'Aſſemblée Nationale; & enfin de tous les triſtes compagnons griffons de la Commune & des Diſtricts. Ils ne ſe doutent pas que les femmes (2) qui écoutent, qui diſcutent, qui approfondiſſent, qui calculent tout, ſont en état de citer leurs bille-veſées, leurs injuſtices, leurs friponneries jour pour jour, & ont l'art merveilleux de couvrir d'un ridicule ineffaçable les Ariſtocrates & leurs affiliés.

---

(1) Les Lettres Provinciales de Paſchal, ont ſeules perdu les Jéſuites, qui malgré leurs ruſes, leur génie, n'ont jamais pu s'en relever.

(2) Une femme d'eſprit écrivoit depuis peu à ſon amant, qu'elle n'avoit pas vu depuis pluſieurs jours.

« Vous me jouez, Monſieur, comme Bailly
» & La Fayette jouent les Pariſiens; mais gare
» le retour pour vous & pour eux.

Admirateur du talent de l'auteur de la brochure du DOMINE SALVUM FAC REGEM; j'entends par-tout publier avec quelque peine qu'il a vendu sa plume à Necker, à Bailly, à la Fayette qui, non-seulement l'ont bien gratifié; mais encore l'ont mis sous la sauve garde de leur protection, dans le cas où le Duc d'Orléans viendroit à le découvrir. Je ne puis m'empêcher d'avouer qu'il n'y a point de pureté dans cette conduite. Payé pour payé, puisqu'il veut l'être, & qu'il en a sans doute besoin, n'auroit-il pas mieux fait d'écrire en faveur de plusieurs honorables Membres de l'Assemblée Nationale qui paient si largement leurs Panégyristes? Il eût également été récompensé, & ne se seroit point bassement compromis pour ce méprisable triumvirat, après avoir si bien rendu justice au Duc d'Orléans, dont il démasque l'ambition & la perversité.

Quand on annonce autant de courage & de fermeté, il ne faut point se démentir, il faut être vrai sur tous les individus.

Je ne crains point qu'on me fasse ce même reproche. Je n'écrirai jamais comme Jean-Jacques Rousseau; mais je serai aussi véridique, & son épigraphe, VITAM IMPENDERE VERO, est la seule que j'adopte.

Le Duc d'Orléans qui avoit à cœur d'enchaîner

le

le Parlement de Paris, a cessé ses Séances à ce Tribunal suprême, quand il en eût enferré tous les Membres stupidemment glorieux de lui faire la Cour, & qui ont souscrit à ses volontés. L'impôt du Timbre & la dîme territoriale eussent été enregistrés, sans aucune difficulté, si le Duc d'Orléans l'avoit voulu, mais il ne désiroit que brouiller la haute Magistrature avec les Ministres, & surtout avec l'Archevêque de SENS, Lomenie de Brienne, qui avoit quitté l'Archi-Episcopat de TOULOUSE, pour être plus à portée de la Cour. Ce Prélat irreligieux, après avoir anéanti l'organisation des différents corps législatifs, pour plaire à la Reine qui lui a fait donner le chapeau de Cardinal, en reconnoissance de l'argent qu'il lui avoit procuré, & des services qu'il lui avoit rendus, a trafiqué ses bénéfices & a été si intelligent dans ce commerce simonniaque, qu'en conservant les Abbayes du Cardinal de Luynes, son prédécesseur, il n'a cédé aucune des siennes, & qu'il y a ajouté plusieurs bénéfices d'un revenu immense, de maniere qu'après le Cardinal de Rohan (1) & l'Ar-

(1) Le Cardinal de Rohan est d'une illustrissime maison. Puisque la noblesse s'est emparé des biens de l'Eglise; il est juste qu'il en ait un des plus gros lots.

chevêque de Narbonne (1), il eſt le plus fortuné des Prélats de toute la chrétienté.

On ne conteſtera pas ici la gratitude de la Reine. Il ſuffit de l'obliger ou de lui plaire pour parvenir au ſommet des grandeurs & de la fortune. Loménie de Brienne conſomma le malheur de la France, il eût, contre les intentions du Monarque, le chapeau, & fut écraſé de bénéfices. S'il reſte à Piſe, c'eſt qu'ami de la Reine il eſt mal vu du Duc d'Orléans. La Nation qu'il a bleſſée peut-être incurablement, & dont les cicatrices ne ſont pas fermées, ne pourroit encore lui pardonner tous les coups qu'il lui a portés. Qui pourroit, avec toutes ces conſidérations, le blâmer de reſter en Italie pendant l'orage qu'il a préparé ? Après l'exploſion il reviendra. Ses ouailles ne ſouffrent point de ſon abſence. Son chapitre rempli d'ignares fainéans, précédé de ſon co-adjuteur imbécille, le repréſente. Cette repréſentation n'eſt pas onéreuſe, il n'y a rien à faire, & les Diocéſains mangent, boivent ou jeûnent; le Prélat ne s'en inquiete point.

Il n'en eſt pas de même du Duc d'Orléans, qui, de l'Angleterre, n'oublie pas ſes intérêts en

(1) Dillon, Prélat, à la fois ambitieux, libertin, avare & fanatique.

France. Agité, tourmenté par les accès de ſon ambition, il ne s'occupe que des correſpondances qu'il entretient avec Necker & Bailly. Il reconnoît bien qu'il a manqué l'inſtant de ſon exaltation au trône, malgré tous les ſacrifices d'argent qu'il a faits par la néceſſité de diriger ſes ſpéculations ambitieuſes; il s'en dédommage aujourd'hui par le commerce des bleds. « Si je n'ai pas, ſe » dit-il, la Couronne, je m'en conſolerai avec l'or » de la Nation Françoiſe ».

C'eſt ſavoir prendre ſon parti, il eſt cependant poſſible que l'occaſion qu'il a manquée ſe repréſente. Car, s'il vient à bout de généraliſer, de perpétuer la famine à Paris, il y aura très-certainement une révolution terrible, dont il pourra cette fois profiter. En répandant quelques ſacs de louis, en parlant au peuple avec les dehors d'une affection étudiée, il peut ſe mettre à ſa tête & exécuter ſon projet.

Alors il ſe vengera de la Fayette qui ne l'aura pas trahi, bravé impunément.

Cette révolution lui ſeroit d'autant plus facile à opérer qu'il ſeroit ſecondé par la plus grande partie de l'Aſſemblée Nationale.

Mirabeau feroit alors une ſeconde fortune, Bailly ſeroit Chancelier & Garde-des-Sceaux, & Necker conſerveroit ſa place.

Ce changement n'auroit jamais lieu ſans le conſentement des Etats-Généraux. Mais dans cet aréopage National, combien compte-t-on de Rabaut de St. Etienne, de Volney, de Martineau, de Jaillant, de le Chapelier & de Menu de Chomorceau, hommes lumineux, pacifiques, déſintéreſſés & vraiement patriotes, ne déſirant, ne ſoupirant que pour le bonheur de leur Nation ? Les voix de ces Députés, honorés & plus honorables encore, ſont étouffées par celles d'un Abbé Maury, d'un Ringard, d'un Lemounier, d'un Veytard, d'un Talaru, d'un Larochefoucault, d'un Juigné, d'un Target, d'un Latouche, d'un Freteau, d'un Deſpréménil, enragés perturbateurs de notre tranquillité.

Le reſte ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Quelles balourdiſes les Etats-Généraux, en qui la Nation Françoiſe avoit placé toute ſon eſpérance, n'ont-ils pas faites ? Quelles ſont leurs opérations ? Où eſt donc cette Conſtitution ſi déſirée ? Où eſt cette abondance, cette douce liberté qui devoient conſoler les François gémiſſans, éplorés & ſuccombans ſous le deſpotiſme des Ariſtocrates ? Où eſt cette ſécurité, cette confiance ſi déſirable, ſi néceſſaire dans le commerce ? Comment les arts ſont-ils protégés, comment les ſavans ſont-ils récompenſés ? Comment l'Aſſemblée

Nationale, comment la Municipalité, les Districts (1) s'occupent-ils de la tranquillité des Citoyens? Est-ce en constituant une loi martiale, loi cruelle, loi sanguinaire, attentatoire à la vie des hommes? Est-ce en arborant un drapeau rouge, signal funeste de massacre & de carnage. N'est-ce pas exciter une sédition inextinguible? Cet établissement, imaginé par les Aristocrates, n'est-il pas la preuve manifeste de leur triomphe, si la Nation étoit assez aveugle pour s'y soumettre. Le Roi, dit-on, l'a sanctionnée : je le sais : mais qu'est-ce cela prouve? N'est-ce pas démontrer évidemment que ce Prince, toujours crédule, toujours confiant, est encore trompé par les Aristocrates de tous les Ordres.

Cette Loi est établie, s'écrient les esprits bornés, pour mettre fin aux attroupemens séditieux de la populace. Certes, voilà un beau raisonnement! Eh! mon Dieu, messieurs de l'Assemblée nationale, des Communes, des Districts, donnez du pain au peuple, rétablissez le com-

---

(1) Quand je parle des Districts, je ne prétends pas inculper les honnêtes bourgeois qui s'y trouvent, & dont les intentions sont pures, je ne désigne que les chefs dont l'intérêt particulier s'oppose à l'intérêt général.

merce, la confiance, occupez les ouvriers à des travaux utiles & continuels ; enfin rendez la nation contente ; vous reverrez fleurir les beaux jours de la paix, & le calme ſuccédera bien vîte aux horreurs d'une guerre inteſtine. Croyez-vous pouvoir contenir cette populace quand elle n'aura pas de pain, croyez-vous l'intimider, imaginez-vous que dans une rébellion générale, elle reſpectera votre exiſtence, vos propriétés, avez-vous été aſſez ſots, aſſez ſtupides pour le penſer un inſtant? Ne prévoyez-vous pas que c'eſt ſur vous particulièrement, ſur les têtes de ce qui vous eſt plus cher, que la foudre grondera.

Quelle ſote réponſe, l'Aſſemblée Nationale, n'a-t-elle pas fait aux Députés du Diſtrict S. Martin-des-Champs, qui demandoit audience ?

Pluſieurs Diſtricts, & particulièrement celui de S. Martin, s'étoient vigoureuſement oppoſés à l'établiſſement de la loi Martiale, & à l'expoſition menaçante du Drapeau-Rouge.

Bailly, la Fayette, inſtruits par les Ariſtocrates de ce même Diſtrict, ont eu l'audace d'attenter à la liberté des Citoyens (1) courageux qui avoient

(1) Ces Citoyens gémiſſent encore dans la captivité.

prononcé leurs opinions ſur cette conſtitution déſaſtreuſe.

Leur intention pure, leur généreuſe fermeté, ont déplu à ces chefs inſenſés. Ils ont fait pourſuivre & arrêter deux Citoyens reſpectables contre le texte formel de la loi.

Le Diſtrict de S. Martin, révolté de cet attentat inoui, envoya des Députés à l'Aſſemblée Nationale pour ſe plaindre amèrement de l'horrible audace des Communes.

Déſire-t-on ſavoir ce qui eſt réſulté?

L'Aſſemblée Nationale n'a pas voulu admettre ces Députés, & a oſé alléguer pour motif de ſon refus, qu'elle ne pouvoit admettre à l'honneur d'être entendus que les Députés de la Commune municipale; qu'il ne falloit pas que les Diſtricts de Paris, eſpéraſſent jouir de cette faveur.

Quelle injſtice & quelle ſottiſe! mon intention n'eſt point d'attaquer les douze cens votans qui compoſent les Etats Généraux, mais de prouver que dans les douze cens députés, il y en a ſix cens de ſpectateurs dociles & muets, trois cens qui opinent du bonnet, deux cens qui diſputent tous bas ſans s'entendre, & enfin cent qui tranchent, qui décident ſelon l'exigence de leurs intérêts & de leurs colluſions intimes. De ce cent de voix opinantes, ſoixante ont la prépondérance, parce

qu'elles ne ſont point arrêtées, démenties, & que leurs opinions combinées dans le ſecret des cabinets ou les entretiens des tables des riches ariſtocrates, dominent & entraînent la pluralité des ſuffrages.

Je connois trente Députés, tant de la Ville de Paris que des provinces, qui m'ont attesté ce fait.

Mais en revenant à la députation du Diſtrict de Saint-Martin, je fais deux réflexions.

Les citoyens de ce diſtrict étoient bien maîtres de dire leurs avis ſans doute ſur la loi martiale; ils avoient bien le droit d'en développer les funestes conſéquences. Dans une Aſſemblée convoquée, l'opinant connu, reçu, doit dire ſa penſée, & faire part de ſes lumieres; ce droit est inviolable & ſacré.

Comment? Pourquoi, Bailly & la Fayette ont-ils oſé le méconnoître? Ils ont eu (je le répete) l'audace inconſéquente de faire claquemurer les citoyens, qui, certains de l'inviolabilité du droit des gens, ont parlé pour le bien public.

Les Etats-Généraux d'intelligence avec la Commune, n'ont pas voulu entendre les remontrances des Députés.

Et on viendra dire, écrire que la Nation Françoiſe eſt libre, au moment même qu'on enchaîne

ceux

ceux qui ne penſent, qui ne parlent, qui ne ſe ſacrifient que pour ſa liberté; on aura l'effronterie d'aſſurer qu'il n'y a point de rapport de connexité, de liaiſon, de complot entre les ariſtocrates de l'Aſſemblée Nationale & les Communes de la Municipalité pariſienne.

Peut-il exiſter une combinaiſon plus évidente? Lecteur impartial vous ſavez le fait, vous en avez ſuivi les ſuites; jugez & prononcez.

Dites alors à la Municipalité Pariſienne, à l'Aſſemblée Nationale, puiſqu'elles feignent de l'ignorer, que toutes les forces de la capitale réſident dans les diſtricts, qu'eux ſeuls ont des bras & des armes.

Faites leur reſſouvenir que le peuple n'a pas beſoin de leurs ſuffrages pour ſe rendre juſtice, & rappellez-leur les ſanglantes tragédies dont ils ont été témoins; apprenez-leur à devenir équitables, s'ils veulent ſe ſouſtraire à la fin juste & malheureuſe des aristocrates qui les ont précédés.

En effet, ſi le pain manque à Paris cet hyver, ô ariſtocrates, prenez-bien vos précautions, ſauvez-vous, emportez vos fortunes, car le peuple eſt indigné de toutes vos fauſſes promeſſes & de vos manœuvres ténébreuſes. Une troiſieme révolution expiera les noirceurs de votre mauvaiſe foi.

Que ſignifient tous vos placards, vos affiches au coin des rues ? Rien, abſolument, rien autre choſe que votre réunion ſecrette des ſentimens pour nous jouer & nous opprimer. Vous n'imprimez que pour nous prouver que vous avez perdu la tête; vous vous démentez de jour en jour; vous vous rétractez; avez-vous fait afficher une abſurdité, le lendemain vous vous interprêtez pour faire prendre le change aux lecteurs, à qui vous voulez perſuader qu'ils ne vous ont pas conçus; vous ſuppoſez à tout un public le défaut d'intelligence que vous avez ſeuls.

Je ne ſuis pourtant pas ſurpris de vos éternelles rétractations : quand on ne commet que des bévues, on eſt expoſé à les couvrir par d'autres bévues, parce que le vil intérêt, la mauvaiſe foi qui guident, n'ont pas pu tout prévoir, & qu'il faut alors avoir recours à des moyens tortueux pour ſe diſculper.

Les lecteurs éclairés n'apperçoivent que plus promptement vos pieges, & vous mépriſent.

Le Duc d'Orléans a beau en virer & revirer dans ſes plans, il n'a trompé que des étourdis, que des inconſidérés qui ſont bien vite revenus ſur leurs pas, quand on leur a montré le flambeau de la vérité. Il feroit aujourd'hui des miracles en faveur de la Nation qu'elle n'y voudroit pas croire.

Eſt-ce ſans raiſon que les Aſſemblées provinciales ne veulent pas reconnoître les Conſtitutions inutiles que l'Aſſemblée Nationale a faite juſques ici? Etoit-ce pour babiller, pour crier, pour déraiſonner, pour diſputer que les provinces ont envoyé des Députés? N'étoit-ce pas plutôt pour couper promptement le mal dans ſa racine? La Nation périſſoit de miſere & de beſoin; elle demandoit du pain. Depuis que les Etats ſont aſſemblés en a-t-elle eu? Elle ſoupiroit après l'anéantiſſement des Fermiers Généraux, des Financiers. L'Aſſemblée Nationale les a-t-elle ſupprimés? Elle demandoit la ſuppreſſion des Intendans; ces vautoures qui la dévore. Les Intendans ſont-ils chaſſés? Elle votoit pour la deſtruction des Moines, l'expliation générale des Prélats, des Abbés & du Clergé. Tous ces fainéants dangereux, tous ces uſurpateurs ont-ils perdu un denier de leurs immenſes revenus?

Donnez-donc du temps (me dit-on) ces affaires ne ſe font pas en un jour.

Eh bien, ſoit. Mais depuis ſix mois d'aſſemblées continuelles, qu'ont fait les Etats-Généraux? Des ſottiſes. Ils ont éteint les corvées, détruit quelques privileges odieux dont jouiſſoient les Seigneurs. Ces réformes étoient néceſſaires; mais elles ne devoient que ſuivre les grandes opérations.

Il falloit commencer par donner du pain, le fixer à un prix (1) immuable, & ne pas laiſſer ſubſiſter deſſus cette premiere denrée l'impôt onéreux, qui fait le malheur général de trente millions d'ames, & l'opulence de dix mille accapareurs.

Le Duc d'Orléans n'a jamais qu'affecté l'amour du peuple, parce qu'il preſſentoit en avoir beſoin, & s'il a donné quelques millions aux malheureux, il ſavoit bien où les reprendre au centuple. Il n'a pas raté l'effet de ſes perſpectives. Il y a déja quelques mois que tous ſes fonds lui ſont rentrés avec un intérêt qui les double & les triple. Les autres ſeigneurs, les riches du ſiecle l'ont imité. Voilà la ſource de la diſette.

Serons-nous donc toujours les déplorables victimes des ariſtocrates? Ne verrons-nous jamais renaître ſur notre ſol le plus beau, le plus fertile pays de la terre, l'abondance & la tranquillité? Sera-t-il défendu de ſe plaindre de ſes perſécuteurs, de ſes vexateurs? Faut-il que la fertilité d'un Empire ſi brillant cauſe ſon éternelle calamité? Eſt-il donc impoſſible de mettre un frein à l'am-

---

(1) Le pain & la viande ne devroient jamais changer de prix en France; deux ſols la livre de pain blanc, huit ſols la meilleure viande, tout le monde vivroit; c'eſt une vérité reconnue. Il eſt vrai qu'il n'y aura plus d'accapareurs.

bition, à l'avarice des tyrans qui nous arrachent jusqu'à l'existence de la liberté qu'ils promettent?

O François! ô Parisiens! ouvrez donc les yeux sur ce Prince pervers. S'il a fait révolter les Gardes-Françoises, s'il a retiré dans son Palais les Soldats qu'il avoit arrachés de l'Abbaye, c'est qu'il vouloit se faire un parti.

Ses vues n'ont été que trop prouvées par la conduite qu'il a tenue. Je ne crois pas qu'il soit jamais Roi. Il le pouvoit être; mais il n'a pas dans l'ame une énergie assez vigoureuse pour oser le dernier effort. Je l'attends aux obliquités qu'il a commencées. Il ne cessera jamais d'intriguer, d'accaparer; mais je réponds d'avance que s'il a été, que s'il s'est montré publique, fourbe & intéressé, on ne le verra jamais assez grand homme pour achever son ouvrage. Il n'osera jamais consommer ses desirs, & il s'en suivra qu'avec l'ambition de Jules-César, il ne parviendra jamais à usurper comme cet illustre conquérant, les rênes de l'Empire, malgré toutes ses intentions, malgré toutes les occasions dont il auroit sans-doute profité, s'il eût été véritablement grand homme.

Car il est des dégrés dans tous les points de vue.

Le Duc d'Orléans ambitionnoit le sceptre, mais il a l'ame étroite & crapuleuse, avec tous les

pas qu'il a faits, avec tous les replis de ſa perfidie ; il ne ſera jamais ce qu'il brûle d'être ſecrettement ; il ne ſera pas couronné. Pour être un uſurpateur ; il faut réunir aux artifices de la politique l'ame généreuſe d'un guerrier ; en un mot, il faut le courage, la témérité d'un Héros, & le Duc d'Orléans qui ne tient qu'à l'amour des eſpèces, aux attraits de la perfidie, n'a point aſſez de bravoure & de générosité pour couronner ſes attentats, & immortaliſer ſa ſcélérateſſe & ſon ambition.

Je promets à mes Lecteurs un ſecoud Mémoire de la vie de ce Prince, j'y ſuivrai, à la piſte, tous ſes pas ; j'éclairerai toutes ſes démarches, & j'acheverai de prouver que quand un Prince perfide, un Prince avare eſt assez craintif pour ne pas conſommer ſes forfaits, il en perd tout le fruit & meurt comme un lâche ambitieux, ſans être, comme PEPIN & CROMWEL, un illuſtre uſurpateur, ſans ſe faire eſtimer & craindre de ſes contemporains, & ſans laisser, à la poſtérité, d'autre ſonvenir que celui de ſes crimes & de ſa foiblesse.

FIN.